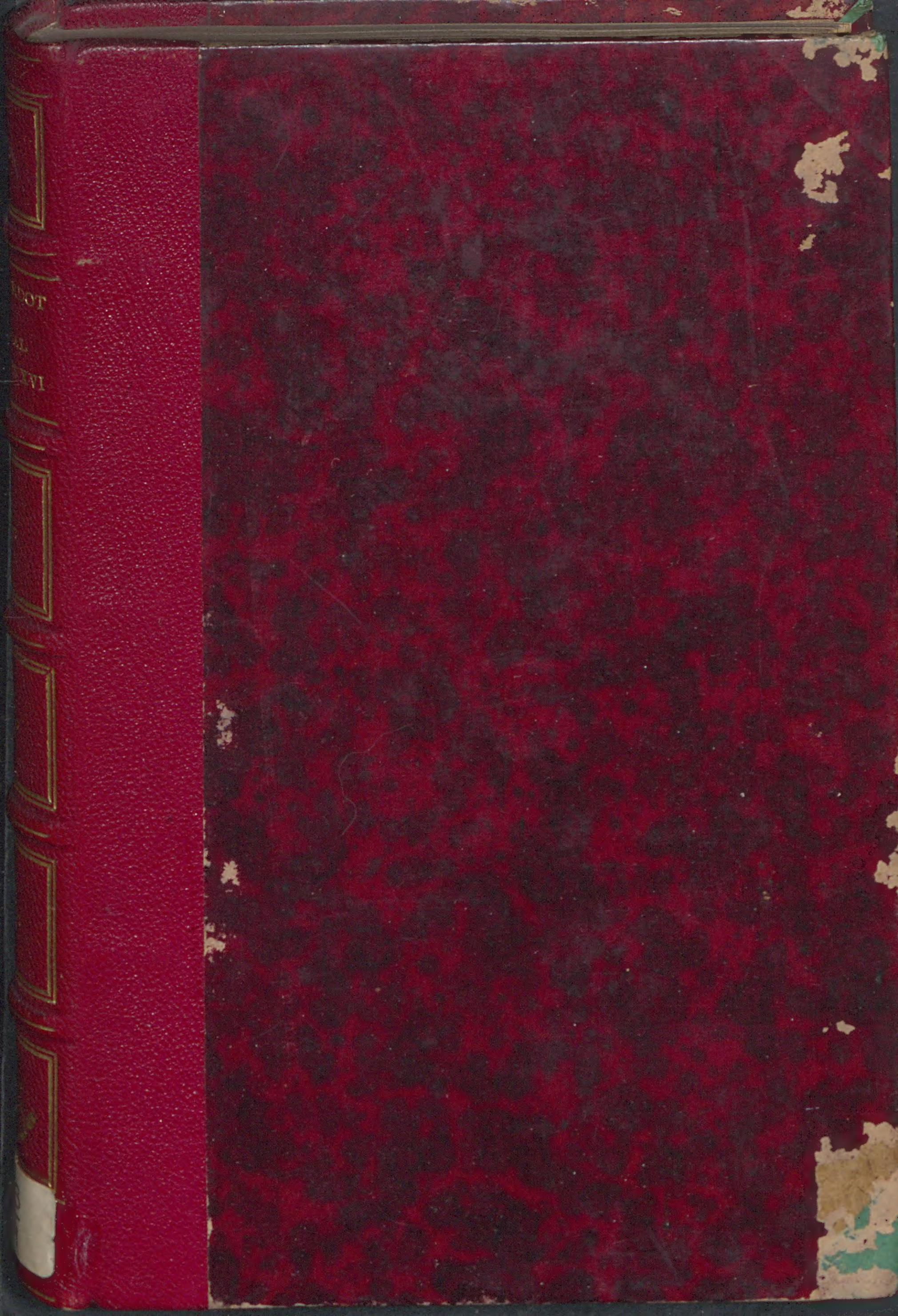
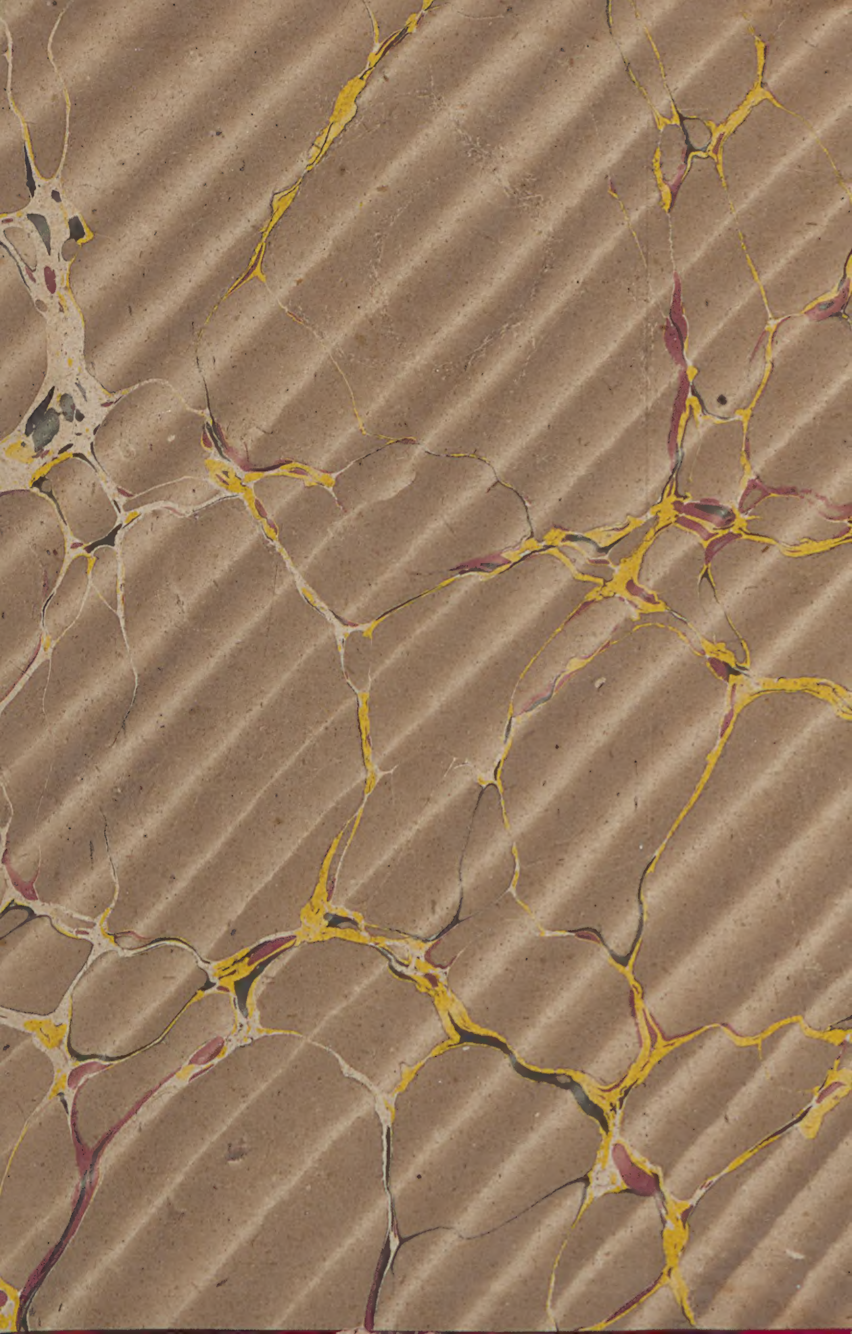
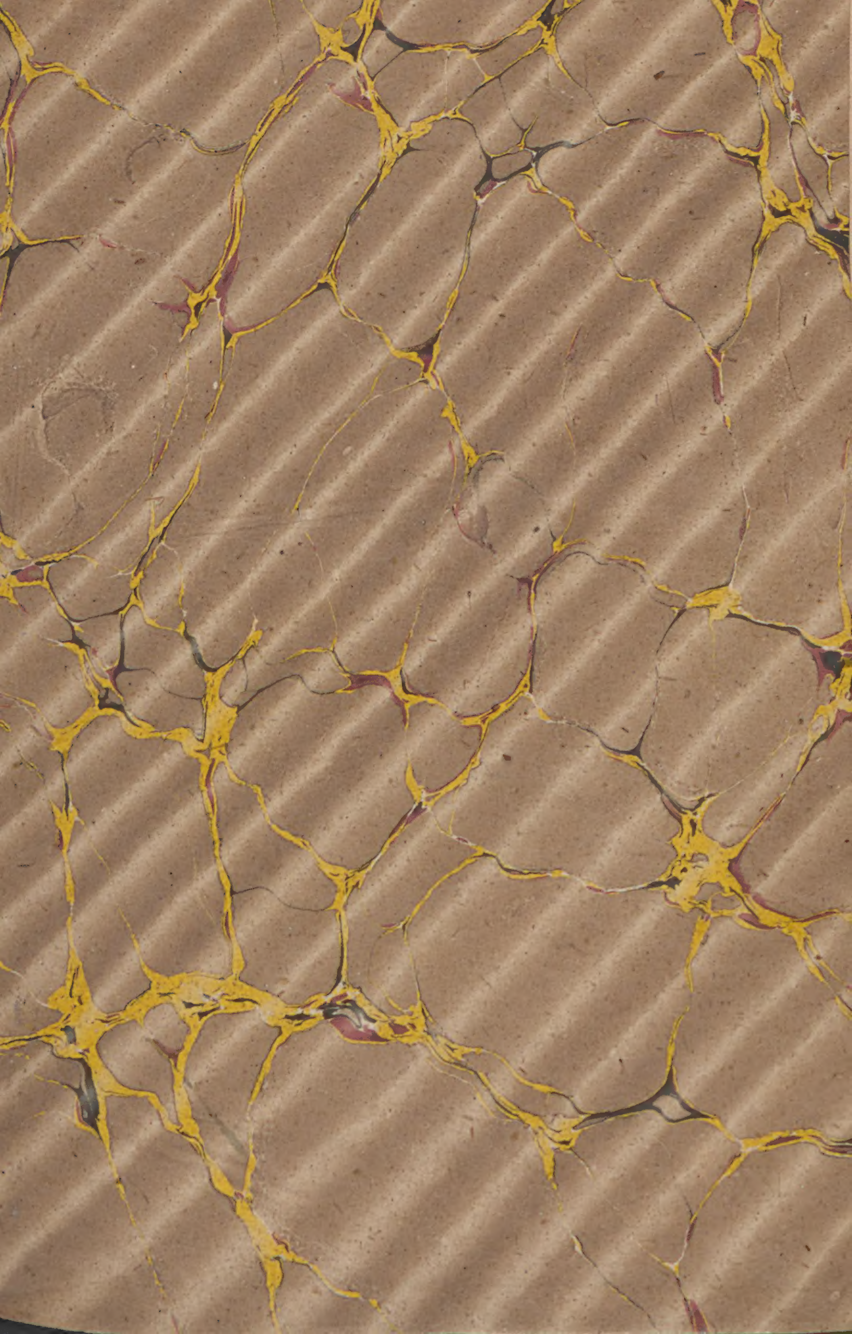






JOURNAL

DE

LOUIS XVI

PARIS. — IMPRIMERIE ALCAN-LÉVY, 61, RUE DE LAFAYETTE.

JOURNAL

DE

LOUIS XVI

PUBLIÉ

PAR LOUIS NICOLARDOT





PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 17-19, GALERIE D'ORLÉANS
—
1873

I

ÉDUCATION



I

ÉDUCATION

Avant de donner, d'après ses manuscrits authentiques, un Louis XVI inédit, un Louis XVI parfaitement inconnu, qui ne ressemble en rien au Louis XVI de convention des différents partis, et qui explique et peint pour la postérité le Louis XVI guillotiné, il est nécessaire de profiter des manuscrits qui attestent l'éducation qu'il reçut et de vive voix et par écrit, lorsqu'il n'était encore que duc de Berri.

La Bibliothèque de la rue Richelieu possède un manuscrit in-4°, de 59 pages, coté S. F. 4,427, intitulé : « *Instructions adressées au duc*

de Berri par son Confesseur. » On remarque ce passage : « Vous trouverez, Monseigneur, dans les ouvrages de Mgrs de Cambrai et de Meaux et de MM. de Fleuri et Duguet, toute la science qui peut faire de grands et de saints rois. Je sais que vous les avez tous lus. Il paraît depuis plusieurs années un petit volume, fort portatif, attribué à M. l'archevêque de Cambrai, qui semble contenir les différents points nécessaires à méditer par un prince né pour le trône. Vous y trouverez tout ce qui convient à la « direction d'un roi » qui veut remplir parfaitement les devoirs de la royauté. Aussi est-ce le titre qu'il porte. Je vous invite à en faire l'acquisition et votre manuel ; il vous servira dans le temps, si vous le méditez dès à présent. » Les instructions du confesseur complètent Fénelon ; elles sont pleines de sagesse et de sincérité ; elles appuient beaucoup sur la nécessité de la fermeté qu'elles distinguent du courage militaire qui a brillé dans la maison de Bourbon.

La même bibliothèque possède un autre manuscrit in-4°, de 54 pages, coté S. F. 4,428, intitulé : « *Première conversation avec Monseigneur le duc de Berri*, *le* 1er *avril* 1763, *et*

Plan général de l'instruction que je me propose de lui donner; » elle se compose de 23 pages, et elle est suivie d'une « Seconde Conversation, » qui finit à la page 54. Le manuscrit est de la même écriture; une main étrangère a mis cette remarque : « Ces Conversations m'ont été communiquées par M. l'abbé Berthier, frère du P Berthier et son héritier, lequel P. Berthier les avait reçues de M. le duc de La Vauguyon. 1784. »

La Bibliothèque du Louvre possédait le manuscrit authentique du duc de La Vauguyon, contenant non-seulement ces deux conversations, mais tout le développement du plan d'éducation. Il y avait un entretien sur la loi naturelle et révélée, sur la piété, sur l'humanité, sur la bienfaisance, sur la justice. La partie la plus importante était la fermeté : on lui avait consacré quatre chapitres pour expliquer ses caractères, ses fondements, ses abus, les occasions où elle est le plus nécessaire et le moyen de l'acquérir. C'est un vrai traité de philosophie, appuyé sur l'histoire de tous les temps et surtout de la France. Tout a été prévu et prédit avec une grande concision et une

admirable clarté de style; tous les devoirs sont nettement tracés; les réflexions et les rapprochements abondent. C'est un livre du passé et une prophétie de l'avenir. Cet ouvrage est la sentence du roi; il tombe comme un casse-tête sur sa mémoire.

En 1851, M. de Falloux a publié les *Réflexions* du duc de La Vauguyon sur un manuscrit de Louis XVIII; il est fâcheux qu'il n'ait pas eu l'idée d'aller à la Bibliothèque du Louvre pour collationner son exemplaire avec celui du précepteur des trois rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Quelques citations de la « Première Conversation » sont nécessaires pour donner une idée de la perspicacité de La Vauguyon; elles serviront à éclairer ensuite les propres manuscrits de Louis XVI.

« Le célèbre M. Bossuet disait qu'on pouvait renfermer tous les devoirs des rois dans ces quatre mots : piété, bonté, justice et fermeté, et il ajoutait qu'on devait sans cesse les répéter aux princes pour les mieux graver dans leur cœur et ans leur esprit. C'est aussi à ces quatre mots que

je prétends rapporter tout le plan de votre éducation.

« La bonté exige de vous de la sensibilité pour tous les hommes, mais une sensibilité qui attendrisse votre âme sans l'énerver; de la clémence pour les coupables, mais une clémence raisonnable qui ne se convertisse jamais en indulgence criminelle ; de la politesse pour tous ceux qui vous entourent, mais une politesse qui ne dégénère pas en familiarité.

« Soyez fidèle à votre parole et à vos engagements.

« Aimez à vous appliquer et travaillez continuellement, et formez-vous des principes de gouvernement fixes et immuables. Etablissez un ordre invariable dans toutes les parties de l'administration intérieure et extérieure; rapportez-les toutes au Plan que vous avez résolu de suivre et ne le communiquez jamais à personne.

« Ne vous laissez surtout jamais accabler par les petits détails. Contentez-vous de jeter un coup d'œil général sur les objets les moins importants du gouvernement ; mais, quelque éclairés que soient vos ministres, quelque remplis de probité

et d'amour du bien public qu'ils puissent être, veillez toujours sur leur conduite.

« La fermeté est pour tous les hommes et particulièrement pour les princes une vertu si absolument nécessaire que, sans elle, toutes les autres ne sont rien. En effet, quelque pieux, quelque bon, quelque juste que vous soyez, si vous n'êtes ferme, vous ne saisirez aucun principe, vos meilleures dispositions n'auront aucun effet. Semblable au roseau faible et fragile, vous serez agité continuellement par les vents contraires ; vous vous abandonnerez aux mauvais conseils, vous ferez le mal que vous haïrez et vous ne ferez pas le bien que vous aimerez ; tout languira, tout s'anéantira dans votre empire. Né vertueux, sans l'être réellement, vous souffrirez que le vice triomphe et ose opprimer le mérite et l'innocence ; vous attirerez sur votre tête la colère du Ciel, la haine de vos sujets et le mépris des nations.

« La fermeté que je veux imprimer dans votre cœur porte le prince à réfléchir sur tous les événements, à consulter, parmi ses sujets, les plus éclairés et les plus vertueux, à peser leurs avis, à se décider par lui-même et à être invariable dans

les résolutions qu'il a prises et les principes de gouvernement qu'il a choisis. »

Le duc de La Vauguyon s'élève au ton d'Isaïe, précisément parce que son élève n'a pas les qualités du duc de Bourgogne et ne vaut pas même le Dauphin, confié au génie de Bossuet.

D'après ses devoirs d'écolier, on peut juger que Louis XVI était loin d'être un enfant précoce.

On a conservé son travail sur le livre XI de *Télémaque*; il remplit onze pages et demie de trente et une lignes de cinquante-quatre lettres. Voici quelques lambeaux : « Voyant Mentor dans le milieu des alliés, Idoménée fait venir de la ville à l'armée, accepte tous les articles dont on était convenu. Les Rois entrent comme ami. Et pour lors, Télémaque, devenu impatient, s'échappe de la multitude qui était autour de lui, court à la porte par où Mentor était sorti, et impétueusement ordonne qu'elle soit ouverte ; aussitôt après, Idoménée, qui pensait qu'il était encore à ses côtés, s'étonne de le voir courant à travers les champs au milieu et allant vers Nestor ; Télémaque le serra dans ses bras sans être capable de parler. Nestor ne put s'abstenir de pleurer à ces

mots. Toutes ces nations différentes murmuraient avec colère et ressentiment, pensant tout le temps perdu qui se passait sans combattre. Les troupes crétoises ont surpris par surprise. Toute l'assemplée fut en émotion, il semblait que Mars et Bellone al*la* de rang en rang. Eblouis de la lumière divine qui dardait de ses yeux. Attirés par l'efficacité de ses coulantes paroles. Chacun était avidem*m*ent attentif à prendre la moindre syllabe qui sortait de sa bouche. Malheur aux malheureux méchants qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leur frère qui est le leur propre. Quiconque préfère sa propre gloire et son ambition devant les sentiments d'humanité est un monstre d'orgueil. Les hommes peuvent le flatter pour gratifier sa folle vanité. »

Il reste aussi vingt-six pages et demie du travail de l'écolier Louis XVI sur le livre XII de *Télémaque*. En voici quelques échantillons : « Attendaient le doux sommeil rafraîchissant. Chacun concluait que, maintenant ayant fait la paix avec lui, il serait une grande addition de force aux alliés. Nous devons respecter les rois et les traiter fort tendrement, même quand nous les

désapprouvons. Vous n'aurez plus qu'une demi vue de la vérité ou vous la verrez si déguisée par de belles couvertures que vous la connaîtrez à peine. Celui-ci ne put retenir son chagrin, quand il fallut partir d'avec ses amis. Je suis sensible, dit Télémaque, à la joie d'aller en recherche de la gloire. Le soleil était déjà se levant. Il trouve qu'il y avait un grand manque de plusieurs choses. Vous auriez aussitôt vu des fournaises flamboyantes, vomissant des tourbillons de feu et de feu. »

II

JOURNAL

2



II

JOURNAL

Pour comprendre la nature du Journal de Louis XVI, il est nécessaire de parler des Livres de chasse qui lui ont servi de modèle.

Soit aux archives du royaume, soit dans les bibliothèques de Paris, on ne trouve aucun manuscrit sur les chasses de Louis XIV.

La bibliothèque du Louvre possédait un in-folio sur les chasses de Louis XV, depuis le 1er janvier 1723 jusqu'au 31 décembre 1730; il était digne de remarque que, chaque année, l'écriture était de plus en plus belle et soignée. Un autre

in-folio contenait les chasses des années 1737 à 1742 ; c'est la même main qui a été chargée du travail. Il y avait encore un manuscrit in-8° sur l'état des cerfs courus par la meute du Roi depuis l'année 1723 jusqu'à la fin de 1757 ; ce volume était la minute sur laquelle ont été faits les deux registres mentionnés.

La bibliothèque de la rue Richelieu conserve la suite des chasses du roi Louis XV.

Il y a un in-folio, coté S. F. 2,236, intitulé : « État des chasses du cerf que la Vennerie du Roi a faites pendant l'année 1743 ; » il contient aussi les chasses des années suivantes et finit avec 1767. L'écriture est belle et soignée ; les titres de chasse sont mis en bâtarde. Un deuxième in-folio, du même genre, est intitulé : « État des chasses du cerf que la petite meute du Roi a faites pendant l'année 1743 ; » il contient les chasses des années suivantes et finit en 1767 également. Un troisième volume, pareil aux précédents, renferme, pour les années 1768 jusqu'à 1774 inclusivement, l'état des chasses de la vénerie et de la petite meute. Deux ou trois lignes seulement sont consacrées à chaque chasse ; on

nomme le garde employé à faire courir le cerf, l'endroit de la chasse, le nombre des cerfs pris et manqués. A la fin de chaque mois, on indique le chiffre des cerfs pris ou manqués. Après chaque année, on fait une récapitulation, en quatre colonnes, pour les localités et le nombre des chasses, et la distinction des cerfs pris et manqués. On établit une catégorie pour les cerfs dix-cors, les cerfs dix-cors jeunement, les cerfs à leur quatrième tête, les cerfs à leur troisième tête, les cerfs à leur seconde tête, et les daguets. Il faut remarquer que, pour l'année 1773, la lettre E du mot « Etat » est en encre d'or, et, en 1774, le titre de l'année et les titres de mois, en tête de chaque page, sont aussi en encre d'or. En août 1774, on a mis : « Première chasse du roi Louis XVI. »

Un quatrième in-folio, de la même nature que les précédents, contient les chasses du chevreuil de 1749 à 1757 et les chasses du daim de 1750 à 1773; chacun de ces manuscrits est rédigé comme la chasse du cerf et finit avec l'année par une récapitulation des endroits et du nombre des chasses, et du chiffre des chevreuils ou daims soit tués, soit manqués.



En additionnant les cerfs tués soit par la vénerie du roi, soit par la petite meute, depuis 1743 jusqu'à la fin de 1774, on trouve pour total près de 6,400.

L'ignorance de ces divers états de chasse et de la tradition de la couronne a été cause que tous ceux qui ont pris connaissance du Journal de Louis XVI se sont trop scandalisés.

Ce sont les Archives du royaume qui, depuis la Convention, sont dépositaires du Journal de Louis XVI qu'on se propose d'étudier. On se fera un scrupule de ne pas calquer les fautes d'orthographe, car elles sont trop nombreuses et grossières; ainsi on met « quatre » au pluriel, et on varie sur l'orthographe des noms propres.

Le Journal est écrit tout entier de la main de Louis XVI; il contient en tout 344 pages. Il y a neuf pages pour les années 1766, 67, 68, 69, 71, 72, 73, dix pages pour 70 et onze pour 74. Il y a treize pages pour 75, quinze pour 77, seize pour 78, 81, 84 et 91, et quatorze pour 76, 79, 80, 82, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 90 et 92.

Le Journal de Louis XVI, dauphin, commence le mercredi 1er janvier 1766 et finit le 30 juillet

1774; il se compose de quatre cahiers formant 78 pages de dix-huit centimètres de hauteur et de quinze centimètres de largeur.

Le Journal du Roi commence le 1er août 1774 et finit le 31 juillet 1792; il est écrit sur un papier d'un format un peu plus grand, ayant vingt et un centimètres de hauteur et dix-sept de largeur; il forme 266 pages.

Le Journal du Dauphin n'a aucune page pour les titres d'année. Dans le Journal du Roi, la première page est consacrée au titre; il y a un cahier pour chaque année; le premier cahier porte pour titre de première page: « Depuis le mois d'août 1774; » chacun des autres cahiers a pour titre de première page : « Mois, année 1775, » et ainsi de même jusqu'en 1792.

Dans le cahier du Dauphin, le mois est placé en tête de la page et l'année au-dessus de la colonne indiquant les jours et le quantième du mois, bien qu'il y ait une multitude de jours où il n'y ait aucune remarque. Les jours se suivent, et il n'y a que le titre du mois qui sépare le mois fini du mois qui commence.

Dans le Journal du Roi, le mois est en tête au

milieu de la page. L'année est répétée au commencement de chaque page et se trouve au-dessus de la colonne indiquant le jour et le quantième du mois; chaque page ne contient qu'un mois.

Dans l'un et dans l'autre journal, il n'y a que l'espace bien restreint d'une ligne pour tous les faits du jour; aussi l'écriture est extrêmement fine, mais assez lisible; il y a seulement quelques noms propres et les localités de chasse qu'il soit impossible de déchiffrer.

On remarque beaucoup de ratures, des surcharges, des additions faites longtemps après la rédaction. Il est évident que les bains, le gras, le maigre, plusieurs tueries d'hirondelles et d'autres particularités ont été placés après révision et avaient été oubliés.

Il est certain que le Journal n'est pas écrit au jour le jour; la différence soit d'écriture, soit d'encre, prouve qu'il était composé après le mois; il y a des mois qui ont été faits du même coup, et peut-être aussi des années.

Le Journal est essentiellement le résumé des faits dont le Roi tenait à garder souvenir; il sup-

pose un travail préalable, un brouillon pour le mois et le quartier. Il reste la minute des quatre premiers mois de 1792; tout porte à croire qu'il en a été de même pour chaque saison ou chaque année. Comme il y a des feuilles volantes pour chaque chasse, il est probable qu'on en réservait aussi pour les particularités qui devaient être consacrées dans le Journal.

Le Journal est principalement un état de chasses du genre des Registres de Louis XV, dont il a été question. Mais le Journal est aussi varié que celui de Dangeau, quoique plus bref.

Il s'agit de savoir quels sont les faits du Journal dignes d'être détachés soit pour faire connaître le Roi, soit pour peindre un caractère unique.

Il n'y a qu'un moyen pour connaître le Journal et en tirer parti, c'est d'établir des divisions et d'y grouper tout ce qui s'y rattache. Diviser, c'est régner.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que, des milliers de pages qu'on va analyser, il sera impossible de déterrer une pensée.

milieu de la page. L'année est répétée au commencement de chaque page et se trouve au-dessus de la colonne indiquant le jour et le quantième du mois; chaque page ne contient qu'un mois.

Dans l'un et dans l'autre journal, il n'y a que l'espace bien restreint d'une ligne pour tous les faits du jour; aussi l'écriture est extrêmement fine, mais assez lisible; il y a seulement quelques noms propres et les localités de chasse qu'il soit impossible de déchiffrer.

On remarque beaucoup de ratures, des surcharges, des additions faites longtemps après la rédaction. Il est évident que les bains, le gras, le maigre, plusieurs tueries d'hirondelles et d'autres particularités ont été placés après révision et avaient été oubliés.

Il est certain que le Journal n'est pas écrit au jour le jour; la différence soit d'écriture, soit d'encre, prouve qu'il était composé après le mois; il y a des mois qui ont été faits du même coup, et peut-être aussi des années.

Le Journal est essentiellement le résumé des faits dont le Roi tenait à garder souvenir; il sup-

pose un travail préalable, un brouillon pour le mois et le quartier. Il reste la minute des quatre premiers mois de 1792; tout porte à croire qu'il en a été de même pour chaque saison ou chaque année. Comme il y a des feuilles volantes pour chaque chasse, il est probable qu'on en réservait aussi pour les particularités qui devaient être consacrées dans le Journal.

Le Journal est principalement un état de chasses du genre des Registres de Louis XV, dont il a été question. Mais le Journal est aussi varié que celui de Dangeau, quoique plus bref.

Il s'agit de savoir quels sont les faits du Journal dignes d'être détachés soit pour faire connaître le Roi, soit pour peindre un caractère unique.

Il n'y a qu'un moyen pour connaître le Journal et en tirer parti, c'est d'établir des divisions et d'y grouper tout ce qui s'y rattache. Diviser, c'est régner.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que, des milliers de pages qu'on va analyser, il sera impossible de déterrer une pensée.

III

SANTÉ



III

SANTÉ

Il est fort naturel de commencer par les détails relatifs à la santé. Or, il résulte du Journal que, soit dauphin, soit roi, Louis XVI jouissait d'une forte et bonne constitution.

Il se dit un peu incommodé, le 10 juillet 1769 et le premier octobre 1773. Mais il se trouve incommodé, le 27 septembre 70, le 4 septembre 84, le 3 janvier 85 et le 13 décembre 87. Le 4 décembre 74, il note qu'il était incommodé de la veille.

Il se déclare malade, le 23 août 67, le 20 novembre 68 et le 16 juillet 70.

Le 21 décembre 1766, il se trouve infirme.

Il a soin de préciser ses malaises. Il se donne pour avoir été enrhumé, le 15 juin 76, les 10 mars et 13 octobre 77, les 23 janvier et 17 juillet 79, le 9 mars 82, le 8 novembre 85, le 14 décembre 88 et le 13 avril 89. Il mentionne la fièvre, le 4 mars 72, le 12 mai 73, le 15 décembre 83, et, le 4 mars 91, il dit : « J'ai commencé à avoir la fièvre. » Il se plaint d'une fluxion, les 23, 24 et 25 janvier 70, le 4 janvier 72, le 21 mars 74, le 26 septembre 78, le 3 décembre 81, le 23 juillet 88, le 29 juillet 91. Ce qu'il y eut de plus grave, ce sont les orillons, le 4 avril 74, et des hémorroïdes, le 22 octobre 91.

Les accidents sont peu nombreux. Il est tombé cinq fois, savoir : le 8 mars 70, le 7 octobre 72, le 8 janvier 74, le 5 mai 83 et le 27 février 87. Il s'est blessé à la chasse seulement le 9 juin 77.

Il est digne de remarque qu'il ne signale que deux indigestions, l'une, le 31 mai 70 et l'autre, le 10 juin 71, et seulement une forte indigestion, le 19 juillet 73.

Le 10 juin 74, il s'est prêté à l'inoculation. Le 18 juillet 70, il a été saigné. Il prenait brave-

ment tous les remèdes. Le 6 mars 91, il écrit qu'il a pris de l'émétique, et, le 10, il note qu'il a pris de l'émétique pour la seconde fois. En 91, il note qu'il a pris du petit lait, le 28 juin, et fini, le 21 juillet; il a repris du petit lait, le 22 octobre, et fini, le 12 novembre. Il a commencé les Eaux de Walz, le 25 décembre 87, et fini le 19 janvier 88.

En 90, c'est l'Eau de Vichy qu'il boit, du 6 au 28 août.

Il était impossible d'échapper à la médecine. Il a donc pris médecine, le 22 juin 71, le 10 novembre 72, le 20 juillet 73, le 2 juillet 74, le 28 juin 76, le 25 mars 77, le 9 décembre 83, le 8 janvier 85, les 19 et 24 décembre 87, les 19 janvier et 7 août 88, le 20 avril 89, le 23 juin et les 4 et 28 août 90, les 17 et 23 mars et 21 juillet 91, et le 1er février 92 : en tout 20 médecines. Mais, le 14 juillet 87, il écrit : Je devais me purger; le 14 juin 91, il écrit encore : J'avais dû prendre médecine. Il résulterait de ces aveux qu'il escamotait quelquefois la médecine et ne s'en trouvait pas plus mal. Assurément il est difficile pour un roi d'avoir un conseil de méde-

cins et d'être condamné à si peu de purgations que celles qui sont datées dans cet article.

Les bains paraissent avoir été plutôt ordonnés comme mesure de santé que recherchés comme agrément et moyen de propreté. Ils figurent, les 15 et 17 juin, les 7 et 8 septembre 82, les 16, 17, 18 avril, les 16 et 18 juillet, les 24 et 25 août 83 ; le 10 mars, les 14 et 15 août, les 9 et 19 octobre 84 ; les 30 et 31 janvier, les 14, 15, 17 avril, les 19, 22, 24 juillet 85 ; les 12 et 15 janvier, les 7, 9 et 10 mai, les 2 et 4 juillet 86 ; les 9, 10, 11 février, les 6, 7 et 8 juillet 87 ; les 15, 16 et 30 avril 89 ; les 29 et 30 juin, et le 2 juillet 90 : en tout 43 bains.

Dans ses indispositions, il ne s'écoutait pas, pour employer une expression vulgaire. Le 10 mars 77, il écrit : Dans ma chambre, enrhumé. En 87, il note que, le 15 décembre, il est resté dans son lit et qu'il s'est levé, le 16, à deux heures, et le 17, à trois heures. Il mentionne : La messe chez moi, le 24 mars, les 11 et 12 juin 77, le 14 décembre 87 et le 7 août 88. Le 10 février 88, il note : Point de sermon, à cause d'un rhume. Il remarque qu'il a fait gras le vendredi 8 mars

82, le vendredi 12 décembre, et le lendemain samedi, 88, et le 13 février 88, un mercredi, jour maigre. Par compensation, il a fait maigre, le dimanche 17 mars 82 et le jeudi 21 février 88.

Comme exercices ou amusements, on voit les barres le 28 juin, les 5, 12, 19, 26 juillet 66; le 15 mai 79, les 3 et 9 mai 81. Les traîneaux sont placés les 17, 18, 23 janvier et 14 et 16 février 71; le 30 janvier 72; le 4 janvier et les 24 et 28 novembre 74; le 4 janvier 77; les 8 et 12 janvier 78. Il y a la paume le matin, le 9 novembre 84.

IV

LA BOUCHE



IV

LA BOUCHE

Après les détails relatifs à la santé, il faut suivre le service de la bouche. La table est une affaire trop importante dans la vie pour qu'elle n'occupe pas une large place dans le Journal du dauphin et du roi Louis XVI.

Le 28 décembre 66, figure le premier grand couvert. Ce titre revient souvent, notamment le 26 mai 76, le 7 juin et le 25 août 78 ; les 25 août, 1er novembre et 25 décembre 79 ; les 1er janvier, 11 avril, 30 mai, 25 août, 25 décembre 84 ; le 1er octobre 85 ; le 1er janvier et le 1er novembre 86 ; les 1er janvier, 8 avril et 27 mai 87 ; les

1er janvier, 25 avril et 11 mai 88; le 25 août 80 on ajoute au grand couvert la couleur locale en haut.

Il y a peu de déjeuners de signalés. C'est une exception que le déjeuner au Hameau de Bellevue, le 3 octobre 85.

Les dîners ne sont pas rares. Le 18 mai 74, c'est à la Muette; le 14 décembre 80, c'est à Bagatelle; le 12 mai et le 9 octobre 84, et le 11 mai 85, c'est à Bellevue; le 21 septembre 86 et le 27 juillet 88, il y a dîner au Hameau et souper à Trianon; le 19 novembre 87, dîner avec mes frères; le 29 juin 86, à l'occasion du retour du voyage à Cherbourg, dîner chez moi avec la reine, mes frères et les voyageurs; le 27 octobre 84, dîner dans les cabinets avec le prince Henri; le 17 mai 86, dîner avec les archiducs à Trianon. En dépit de l'étiquette, le 28 novembre 75, dîner à Créteil chez madame de Soyecourt.

Il n'y a rien à désirer pour les soupés. Voici les soupés du dauphin : le 31 décembre 66, premier soupé dans les cabinets du roi; le 2 février 69, soupé dans les cabinets du roi avec ma

sœur pour la première fois ; les 27 août et 29 novembre 70, soupé dans les cabinets. On soupe aussi dehors, notamment le 15 mai 70, à la Muette, et le 1er octobre 71, à Choisy.

Le roi a établi des distinctions pour reconnaître les soupés. Il y a premier soupé chez moi, le 22 octobre 74, et le 13 janvier 85 ; le 20 février 87, c'est premier soupé au nouvel appartement de Madame. En 84, il y a encore soupé chez moi, le 15 janvier ; mais les 17 et 21 juin, c'est chez moi avec le roi de Suède. Le premier soupé revient le 2 mars 79, le 13 janvier 83, les 18 octobre et 6 décembre 85, et le 4 décembre 88. Le dernier soupé trouve place, notamment, le 9 juin 78, le 18 février 85 et le 4 avril 86.

Le 17 octobre 86, on note un premier grand soupé, et le 27 mars 87, un dernier grand soupé. Le 11 octobre 86, on écrit un premier petit soupé, et le 20 octobre 88, on annonce la reprise des petits soupés.

Le 4 mars 84, on croit devoir constater que le soupé a eu lieu à minuit.

Les soupés de Trianon sont soigneusement indiqués. Ainsi le 3 septembre 77, soupé et fête

à Trianon ; le 16 septembre 86, c'est le troisième soupé à Trianon ; le 22 août 87, c'est au Hameau de Trianon qu'il y a soupé. Le 15 juillet 78, on remarque qu'il devait y avoir Trianon.

La chasse a fait quelquefois oublier l'étiquette. De là, cette observation : soupé chez moi avec les chasseurs, les 3 et 5 février, et le 3 octobre 85, et le 26 septembre 86. Les 12 et 17 juillet 86, soupé chez moi avec les chasseurs et ceux du comte d'Artois. Mais, le 5 octobre 85, c'est soupé chez moi avec la reine et les chasseurs.

On se fait une loi d'énumérer tous les soupés avec la reine, notamment, le 31 juillet 75 ; les 3 juin et 3 août 76 ; le 8 juin, les 19 et 30 juillet et le 3 août 79 ; le 29 mai, le 6 juin, le 17 juillet et les 2 et 28 août 80 ; le 12 juin 83, et le 3 juin 84. On distingue habituellement l'endroit où la reine a soupé. Ainsi, le 1er juillet 75 et le 8 août 77, c'est à Saint-Hubert ; le 25 juillet 85, c'est à Rambouillet. Le 17 mai 84, on a écrit : la reine est ven*u* din*é* et soup*é* à Rambouillet.

V

FAMILLE



V

FAMILLE

Il n'a omis aucun des événements de famille. Le 23 février 66, il mentionne la mort du roi de Pologne, le père de sa grand'mère. Il est plus explicite en 80, pour l'impératrice, sa belle-mère; le 7 décembre, il écrit : Nouvelle de la mort de l'impératrice; le 20, il indique le grand deuil et, le 23, il compte les révérences de 314 hommes le matin et de 256 dames à six heures.

Voici les détails qu'il conserve du roi Louis XV : Le 3 mars 66, séance du roi au parlement. Le 6 uin 67 : vêpres sans le roi. Le 20 juillet 70 : dé-

part du roi pour Compiègne; il devait partir le 17. Le 3 août 72 : chasse du cerf; le roi a eu un coup de pied. Le 23 novembre 73 : voyage à Saint-Denis avec le roi. Mais voici 74, la dernière année; avril, 28 : maladie du roi; la maladie se déclare; mai, 7, les sacrements du roi, à six heures du matin; 10, mort du roi à onze heures, et départ pour Choisi; 12, enterrement du roi à Saint-Denis le soir; 18, départ de Choisi, dîné et couché à la Muette; juin, 6, levée des scellés à Versailles. En 75, on rappelle l'anniversaire de la mort du roi. En 89 il y a encore un service du roi, le 9 mai. La reine obtient moins d'attention naturellement. De là, le 4 mars 67, sacrements de la reine à six heures et demie; le 24 juin 68, mort de la reine à dix heures du soir, et 1er juillet 69, service de la reine à Notre-Dame.

En 66, on lit : 14 janvier : service de mon père aux Récollets, et le 1er mars : service de mon père à Notre-Dame à Paris. Il y a un peu plus de particularités pour la mère. On écrit donc en 67 : 8 mars, sacrements de ma mère; 13, mort de ma mère à huit heures du soir; en avril, le 8, service de ma mère à Notre-Dame et, le 9, à Saint-

Louis ; il y a encore un service de ma mère le 13 mars 88.

La tante Louise est souvent nommée : le 23 avril 67, rougeole de ma tante Louise ; le 11 avril 70, départ de ma tante Louise pour Saint-Denis ; le 10 septembre 70, voile blanc de ma tante Louise ; le 1er octobre 71, voile noir de ma tante Louise ; le 14 septembre 74, voyage à Saint-Denis pour voir ma tante Louise. Le 10 mai 73, on note la rougeole de ma tante Victoire. Le 2 mars 82, on inscrit la mort de ma tante Sophie à une heure après minuit. Le 23 novembre 70, on a monté à cheval avec mes tantes ; le 26 juin 74, on annonce leur arrivée, et, le 30 mai 85, on inscrit leur départ pour Vichy. Le 3 mars 82, on les visite à Marli, à midi. Le 11 octobre 85, on écrit qu'elles ont dîné chez moi ; le 29 juillet et le 21 octobre 84, on cite un dîné avec elles ; plusieurs autres fois, notamment en octobre 85, en mai 88, on constate qu'elles sont venues dîner ; mais le 5 novembre 79, c'est à Trianon qu'on a dîné avec elles.

Voici pour les frères. Le 17 avril 67, première communion de M. le comte de Provence ; le 2

août 67, sa réception de la Toison d'or; le 23 juin 68, on monte à cheval avec lui, et, le 17 septembre 71, on a vu tirer Monsieur. Le comte d'Artois a obtenu ces notes : 16 avril 70, sa première communion; le 6 juin 76, sa rougeole, et le 7 mai 77, son départ. Pour le reste de la famille, on trouve, le 31 mars 77 : réception du duc d'Angoulême, comme grand prieur; le 5 décembre 83, mort de ma nièce à dix heures du soir; et le 26 septembre 85, visite à Madame, à Versailles.

Au tour des sœurs. Le 2 février 69, soupé dans les cabinets avec ma sœur pour la première fois; le 17 avril 70, première communion de ma sœur; en juillet 73, entrée de ma sœur à Paris. Le 10 août 75, il y a confirmation d'Élisabeth, le 13, sa premiere communion, et, le 23 mars 79, sa rougeole.

Les enfants ne sont pas oubliés. Le 11 septembre 82, inoculation de ma fille et, le 19 juin 87, mort de ma fille cadette à trois heures. Le 1er septembre 85, inoculation de mon fils et de mon neveu. Dès le 17 septembre 84, il y a visite à mon fils à Trianon; mais, en 88, c'est visite sur

visite. Le 22 mars, mon fils a été s'établir à Meudon; c'est seulement le 13 octobre qu'a lieu le retour de mon fils de Meudon à Versailles; dans cet intervalle, on compte quarante visites, dont trois sont faites avec la reine, notamment une à neuf heures pour la consultation; il y en a une à midi et demi, à deux heures et demie, à cinq heures et un quart, à six heures, à quatre heures et un quart,et deux à quatre heures et demie.

Finissons par la reine. Le 14 mai 70, on écrit : entrevue avec madame la Dauphine. Le 16, mon mariage, appartement dans la Galerie, festin royal à la salle d'Opéra. Le 23 novembre, monté à cheval avec la Dauphine. Le 8 juin 73, entrée de la Dauphine et de moi à Paris. Depuis, la Dauphine c'est la reine. Le 5 septembre 78, saignée de la reine; le 19 décembre 78, couches de la reine; le 31 mars 79, rougeole de la reine; le 13 août 81, saignée de la reine; le 22 octobre 81, couches de la reine; le 3 novembre 83, fausse couche de la reine dans la nuit; le 27 mars 85, couches de la reine du duc de Normandie à sept heures et demie; tout s'est passé de même qu'à mon fils; le baptême a été à huit heures et le



Te Deum il n'y avait de prince que le duc de Chartres; il n'y a eu ni compliment, ni révérences; Monsieur et la reine de Naples parrains; le 9 juillet 86, couches de la reine à sept heures et demie de ma seconde fille; le baptême tout de suite; l'archiduc Ferdinand et Élisabeth parrains; il n'y a eu ni compliments, ni feu d'artifice, ni *Te Deum*. Enfin le 23 juin 88, on note que la reine a été aux Invalides. On a soin d'observer toutes les fois qu'elle chasse et soupe. Mais le 10 novembre 86, on met : dîné chez la reine avec ma tante.

On a joint au Journal une page consacrée aux couches de la reine, le 19 décembre 78, et deux autres pages employées à l'histoire de l'accouchement, du 22 octobre 81.

Une colonne du Journal de l'année 87 récapitule les voyages de la reine à Trianon, avec indication des jours, mois et années; on énumère 9 jours en 79, 17 en 80, 11 en 81, 24 en 82, 6 en 83, 39 en 84, 28 en 85, 28 en 86, 24 en 87, 30 en 88. Ainsi en dix ans la reine a passé 216 jours à Trianon.

C'est l'occasion d'ajouter l'illumination à

Trianon les 26 juillet et 1er août 81, et le 21 juin 84, pour le roi de Suède.

Il est question d'un feu d'artifice, le 28 août 67 sur la terrasse, le 19 mai 70, et le 28 mars 85 sur la place d'Armes.

VI

LE TRÈS CHRÉTIEN



VI

LE TRÈS CHRÉTIEN

Il a eu soin de mentionner l'accomplissement de ses devoirs de religion. Le 24 décembre 66, il écrit : ma première communion, messe de minuit. Il écrit aussi mes dévotions, le 1er février et le 6 juin 67, le 27 décembre 74, et le 15 août 76. En 75, c'est par erreur qu'il met mes dévotions au lieu de mes Pâques. A partir de 67, il y a mes Pâques à la paroisse, les lundis 13 avril 67, et 73, 28 mars 74, 8 avril 76, 31 mars 77, 20 avril 78, 5 avril 79, 27 mars 80, 1er avril 82, 21 avril 83, 12 avril 84, 17 avril 86, 9 avril 87, 24 mars 88 ; les mardis 29 mars 68,

10 avril 70, 29 mars 85 ; et les mercredis 27 mars 71, 15 avril 72, 12 avril 75, 11 avril 81. Pour les lundis et les mardis, il ajoute habituellement vêpres, et pour les mercredis, il met ténèbres. On ne trouve ni dévotions ni Pâques pour l'année 69.

Il y a peu de détails dignes d'être signalés sous ce rapport. Le 13 mars 88, point de sermon, le prédicateur était malade; le 5 mai 84, baptême de la petite Auguié, dans la chapelle Notre-Dame.

L'étiquette a inspiré quelques observations. Le 30 mars 66, la grand'messe, sermon, vêpres et salut pour la première fois sur le tapis de pied. Il y a messe à la chapelle, les 25 mars et 13 juin 77, et encore le 25 décembre 87, mais cette fois à neuf heures et demie. On note les cendres en bas, notamment le 12 février 77, le 17 février 79, le 25 février 84 ; il y a aussi une grand'messe en bas, le 30 mars 77. Il y a salut dans la tribune, le 2 mars 67 ; le 25 décembre 87, c'est vêpres ; le 29 mars 77, office dans la grande tribune ; mais le 27 mars 77, la cène, l'office et ténèbres dans la tribune du maréchal de Mouchy ; il y a même chose le lendemain.

On compte quelques saluts ; il y a beaucoup plus de vêpres ; ce qui revient le plus fréquemment, c'est vêpres et salut. Il y a même des stations.

On prend note des sermons, soit isolément, soit avec vêpres et salut, soit à la messe. Le 8 février 85, c'est salut et procession ; le 15 juin 75, c'est procession, la grand'messe et le salut. Il y a des fêtes où toutes les cérémonies sont indiquées. Le 24 décembre 78, premières vêpres, matines, trois messes et laudes ; le 28 mars 71, jeudi saint, l'office matin et soir ; le 25 août 75, grand'messe, vêpres et salut ; grand'messe, vêpres et salut, le 25 décembre 66 et le 27 mars 85. A l'occasion du sacre à Reims on écrit : les premières vêpres et sermon la veille. Le 2 juin 74, la procession et la grand'messe à Passy, et vêpres et salut aux Bons Hommes. On indique si la procession s'est faite en dehors ou en dedans.

La cérémonie de l'Ordre n'est pas oubliée. Les jours de cendres, de ténèbres, de la cène sont fixés presque tous les ans. On pourrait refaire l'année liturgique avec les détails du Journal. On

y trouverait jusqu'à une ordination dans la chapelle.

Les services du père, de la mère et du roi sont mentionnés tous les ans ; mais la messe du matin n'empêche pas la chasse du soir.

Il est tout naturel qu'on célèbre la Saint-Hubert. Aussi, le 3 novembre 86, on écrit : la gelée et la neige m'ont empêché de faire la Saint-Hubert.

VII

REVUES

5.

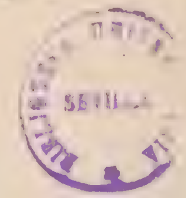


VII

REVUES

La revue était une grande affaire pour les rois. Louis XIV a tant passé de revues qu'on l'avait surnommé le roi des revues.

Louis XV aurait droit au même titre si l'on prend en considération toutes les revues mentionnées dans le Journal de Louis XVI. Il compte la revue des Mousquetaires dans la cour, le 16 juillet 1766, le 13 juillet 68, le 30 mai 69, le 19 juin 70, le 17 juin 72, le 22 juin 73; la revue des Gardes françaises et suisses, dans la plaine des Sablons, le 2 juin 66, le 6 mai 67, le 4 mai 68, le 27 avril 69, le



3 mai 70, le 7 mai 71, le 13 mai 72; la revue de la garnison de Metz, le 19 août 66; des Régiments suisses, le 19 juillet 67; de la première division de de M. de Ségur, le 26 juillet 67; de la seconde division de M. de Ségur, le 2 août 67; des Carabiniers, le 8 août 67; de la division de M. de Wurmer, le 21 juillet 69, dans la plaine de Royal-Lieu; la revue de la Maison du roi, le 1er juillet 67 et le 1er juillet 71, au Trou-d'Enfer; la revue à Versailles, le 31 août 67 et le 4 juillet 68; la revue du Régiment de Navarre à la plaine de Venette, le 27 août 66; la revue du Régiment Dauphin, cavalerie, à la Commanderie, le 19 octobre 72; la revue du Régiment du roi, le 19 octobre 70, à Samoireau; enfin il y a, le 12 août 66, la revue des Régiments suisses, et, le 13 mai 73, la revue des Régiments des Gardes. En tout vingt-huit revues de 1766 à 1773.

Dans son Journal, Louis XVI inscrit ses revues Étant à Reims pour son sacre, en 75, il écrit pour le 12 juin : « Revue du Régiment d'Esterhasy où je n'étais pas. »

Il a pris soin de consacrer une feuille volante qui devait lui tenir lieu d'un tableau de ses

revues. Il résulte de ce document qu'il n'a passé aucune revue en 76, en 89 et en 91. Il a marqué un 1 pour 74, 77, 80, 81, 82, 84, 85 et 88. Il a mis un 2 pour 78, 79, 83, 86 et 87. Il a posé un 3 pour 75 et un 4 pour 90. Pour l'année 74, il écrit : « Revue des Carabiniers et dîné à Petit-Bourg. » Il explique les deux revues de 78, en ajoutant : « Une du Régiment du Roi au Trou-d'Enfer et dîné, et une des Régiments des Gardes. » Pour les deux revues de 86, il distingue une à la plaine des Sablons et une à Brunoi et dîné. Quant aux quatre revues de 90, il note : « Dont directes, deux. »

Ainsi, de 1774 à 1791, Louis XVI n'a passé en tout que vingt-cinq revues, ou plutôt vingt-trois, puisque, sur les quatre revues de 90, il y en a eu deux de raccroc.

VIII

CHRONIQUE POLITIQUE



VIII

CHRONIQUE POLITIQUE

Recherchons maintenant les faits politiques qui ont mérité une mention dans le Journal du dauphin et du roi.

En 66, le 2 février, Etats de Bretagne; le 1er avril, audience de l'envoyé de Pologne; le 22 avril, audience du prince héréditaire de Brunswick. En 67, 5 février, présentation de Mme de Lamballe. En 69, 22 avril, présentation de Mme du Barry. En 71, 9 février, arrivée du roi de Suède et de son frère. En 72, 4 février, mort de M. de La Vauguyon.

En 74, 19 mai, réception des grands officiers

et ministres; 20 mai, premier conseil d'Etat; 21, premier conseil des dépêches; 2 juin, départ de M. d'Aiguillon; 16 juillet, arrivée de M. de Vergennes; 20 juillet, départ de M. de Boynes; 24 août, départ du chancelier et de l'abbé Terray; 12 novembre, lit de justice à Paris, à sept heures; dîné à la Muette, couché à Versailles.

En 75, 13 juin, à Reims, cérémonie du Saint-Esprit, audience du clergé; 21 juillet, serment de M. de Malesherbes; 27 octobre, serment de M. de Saint-Germain.

En 76, 25 février, nomination de M. de Montbarrey; 4 mars, remontrances du Parlement et 7, réponse; 12 mars, lit de justice à Versailles; 12 mai, départ de MM. Turgot et de Malesherbes; 27 mai, premier travail avec M. de Clugny.

En 77, 19 avril, arrivée de l'empereur; 31 mai, départ de l'empereur; 1er juillet, retraite de M. Taboureau; 31 juillet, conseil.

En 78, 20 mars, présentation des députés de l'Amérique; 19 avril, conseil; 24 septembre, conseil.

En 80, 18 décembre, retraite de M. de Montbarrey.

En 81, 19 avril, comédie, retraite de M. Necker; 21 novembre, mort de M. de Maurepas à dix heures et demie du matin.

En 83, 20 janvier, signature des préliminaires de la paix.

En 84, 18 janvier, audience du duc de Dorset; 31 octobre, congé du prince Henri.

En 85, 23 décembre, audience du Parlement pour biffer ses registres.

En 86, 7 mars, audience du bailli de Suffren; 29 juillet, seconde audience du Parlement de Bordeaux; sa longueur m'a empêché de chasser le chevreuil; 26 novembre, présentation de M. le duc de Chartres.

En 87, 13 février, mort de M. de Vergennes à trois heures du matin; 22 février, Assemblée des Notables à onze heures, à l'hôtel des Menus; 13 avril, serment de M. de Lamoignon; 4 mai, serment de l'archevêque de Toulouse; 25 mai, clôture de l'Assemblée des Notables; 6 août, lit de justice à Versailles, à onze heures; 25 août, réception des Cordons Rouges, la grand'messe avec eux; 19 novembre, départ à huit heures, séance du Parlement à Paris.

En 88, 12 janvier, audience de la grande députation du Parlement de Paris; 14 avril, réponse à la grande députation du Parlement; 8 mai, lit de justice à Versailles, à neuf heures; 9 mai, ouverture de la Cour plénière; 27 juillet, serment de M. de Villedieu; 25 août, échevin de la ville de Paris; réception des Cordons Rouges, messe avec eux, vêpres et salut; retraite de l'archevêque de Sens; 26 août, arrivée de M. Necker le matin; 14 septembre, retraite de M. de Lamoignon; 15 septembre, il devait y avoir lit de justice; 19 septembre, serment de M. de Barentin; 6 novembre, ouverture de l'Assemblée des Notables aux Menus à onze heures et demie; 30 novembre, retraite de M. de Brienne; 12 décembre, clôture de l'Assemblée des Notables à la grande salle des Gardes.

Telle est la nature et la concision de la chronique politique dans le Journal; elle se réduit à des dates et à des noms; c'est purement un tableau chronologique du règne, comme on en fait à l'usage des enfants.

IX

NOUVELLES DIVERSES



IX

NOUVELLES DIVERSES

Voici les événements qui paraissent avoir le plus frappé Louis XVI, comme homme privé.

Le 21 août 66, j'ai monté à cheval pour la première fois au puits Dauphin. En 67, 2 février, ma réception dans l'Ordre du Saint-Esprit; 6 février, visite à Mme de Lamballe; 8 avril, équitation au Dôme; le 9 août, vu sur la terrasse un homme qui faisait des vers à cheval; 14 octobre, baptême des cloches de la paroisse. En 68, 8 mars, première leçon de musique. En 69, le 7 juillet, dernier manège. En 70, le 7 juin, visite à Saint-

Cyr. En septembre 73, le 16, visite de l'atelier de Pigalle à Paris ; le 20, visite au Salon des tableaux à Paris ; le 27, visite au jardin du maréchal de Biron à Paris.

Maintenant il est roi. Le 14 décembre 74, posé la première pierre de l'École de chirurgie à Paris. En juin 75, à Reims, le 13, posé la première pierre de l'Université, et le 14, cavalcade à Saint-Remi, promenade le soir au Cours. En 76, le 13 novembre, la course des chevaux. En 78, 17 juin, combat de la Belle-Poule ; le 19 décembre, arrivée des porcelaines ; le 22 décembre, visite à Mme de Lamballe pour la mort de son père. En 80, 1er mars, vu un faiseur de tours à la Petite-Ecurie ; le 5 mai, danseurs de corde à la salle de bal chez Mme d'Ossun ; 23 mai, visite à la comtesse Jules le matin ; les 12, 18 et 27 octobre, visite à Paris à M. de Maurepas. En 82, le 16 septembre, visite au Luxembourg. En 83, le 19 septembre, enlèvement du globe ; le 7 novembre, j'ai été à la course. En 84, le 23 juin, départ du ballon à quatre heures trois quarts. En 85, 19 décembre, arrivée des porcelaines. En 86, 4 janvier, départ des porcelaines. En 87, 10

juillet, physicien hollandais à la salle de la Comédie. En 88, le 13 juin, visite aux Invalides.

L'arrivée et le départ des porcelaines reviennent presque tous les ans.

Voilà un échantillon des nouvelles curieuses qu'on trouve dans le Journal. Les excentricités de Louis XVI se réduisent ainsi à peu de chose ; il était impossible de témoigner plus d'indifférence pour les anecdotes qui ont inspiré des mémoires si intéressants pendant son règne.

X

BALS



X

BALS

La chronique des bals est plus complète que celle des nouvelles politiques et diverses. Le temps de la danse, *tempus saltandi*, a été parfaitement occupé.

Le 10 décembre 70, s'ouvre le premier bal chez la dauphine; il y en a les 17 et 29 suivants; en 71, les 7, 14, 21 et 28 janvier, les 4 et 12 février, le 25 novembre, et les 2, 16 et 30 décembre; en 72, les 6, 13, 20 et 27 janvier, les 3, 10, 17, 24 février et 3 mars; en 73, les 4, 9, 11, 16, 18, 25 janvier, les 1er, 8, 15 et 23 février, et les 20 et 27 octobre; en 74, les 3, 10, 17, 24 et 31 jan-

vier, et les 7 et 15 février. On note, le 29 février 72 et le 20 février 73, que c'est un petit bal.

Il y a eu de plus, en 70, le 19 mai, bal paré à la salle d'Opéra et feu d'artifice, et, le 21 mai, bal masqué dans les appartements. En 71, on signale un bal paré, du 20 mai, et un bal paré à la Comédie, le 14 octobre. Le 24 novembre 73, encore un bal masqué la nuit. Le bal d'Opéra revient le 11 février 73, et les 30 janvier et 6 février 74.

Le 9 janvier 75 commence le bal chez la reine; vient celui du 6 février; il y a celui du 1er décembre 79, celui de nuit, le 21 février 83 et le 6 février 84.

On remarque, le 4 février 88, un bal d'enfants.

On signale le premier bal, le 16 janvier 82, le 19 octobre 85, le 5 janvier 86 et le 10 janvier 87.

On se contente de mettre bal les 11 et 15 octobre 82, les 24, 26 et 29 juin 85, et les 11, 18, 25 janvier et 2, 8, 15, 23, 27 février 86.

En 75, on inscrit, le 20 février, un bal de nuit

au Salon d'Hercule, et le 27, bal et fête de nuit à la Petite Écurie. Le 23 janvier, bal de nuit à la Petite Salle; on y revient le 9 février 82, les 19 et 26 février 83, et le 14 janvier 84. En février 78, on mentionne un quadrille, le 18, à la Petite Salle, et, le 25, au Salon d'Hercule. Le 30 janvier 82, bal masqué des Gardes du corps, à six heures, à la Grande Salle « où je n'ai pas été; » le 5 janvier 85, bal à la Petite Salle; « je n'y ai pas été; » mention aussi d'un bal d'Opéra, le 14 février 79.

On ne se fait pas scrupule de courir les bals du dehors. Le 23 mai 80, bal à Bagatelle, l'après-dînée; le 25 août 75, bal masqué chez M. de Viry; le 26 février 81, bal chez M. de Sérent; bal de nuit, le 13 février 84, chez le baron de Breteuil; bal chez M. de Poix, le 25 octobre 78 et le 11 février 79.

Même déférence pour les dames. Le 13 janvier 76, premier bal, et le 4 février 80, bal chez Mme de Guéménée. Premier bal chez Mme de Lamballe, le 12 janvier 82, et le 11 janvier 83. Bal chez la comtesse d'Harcourt, les 25 janvier et 1er février 88. Bal de nuit chez Mme Jules, le

3 mars 80. Bal, soupé et comédie chez Mme de Polignac, le 8 février 85. Bal chez la comtesse de Noailles, les 23 et 30 janvier, les 6 et 13 février 73 et le 23 février 75; mais bal avec soupé, le 11 février 71, le 2 mars 72, le 22 février 73 et le 14 février 74.

XI

COMÉDIE



XI

COMÉDIE

Le temps de rire, *tempus ridendi*, a été mis à profit d'une façon exemplaire.

Comédie, le 6 octobre 1775; en 77, le 29 juillet, le 2 août et le 11 septembre; en 78, les 19 et 22 août et 21 septembre; en 79, les 26 et 28 avril et les 3, 5, 12, 15, 17, 19, 21 et 27 mai; en 80, les 4 et 12 octobre; en 81, les 2, 5, 11, 16, 19, 24 et 27 avril; en 86, les 17 et 22 août. En 88, le 4 novembre, c'est simplement spectacle.

On distingue avec soin les heures de la comédie. Le 4 octobre 86, c'est l'après-midi; le 30 mai 78, avant soupé, mais après soupé, les

2 et 5 juin 78, et en septembre 81. Mais il y a comédie avant et après soupé, le 13 septembre 77 et les 23 et 26 septembre 78.

La salle de spectacle est habituellement indiquée. Ainsi, le 10 septembre 73, comédie le soir chez moi, et le 14 août 81, proverbes chez la Reine. Ainsi encore en 70, le 14 juillet, *Sémiramis* et l'*Impromptu de campagne* à la salle d'Opéra; en 78, le 3 juillet, comédie à la Petite Salle et le 3 août à l'Orangerie, et le 4 janvier 84, premier spectacle à la nouvelle Salle.

Même attention pour la ville et la capitale. En 77, le 19 novembre, premier spectacle à la ville; le 3 janvier 78, comédie à la ville; en 84, le 8 juillet, comédie, après soupé, à la ville, et le 13 décembre, comédie à la ville; en 86, le 26 décembre, *Parodie d'Iphigénie*, et le 30 décembre spectacle des Variétés à la ville; en 87, le 3 janvier, opéra de *Théodore* à la ville. En 73, les 23 juin et 20 septembre, Comédie française, et le 29 juin Comédie italienne à Paris, ainsi que l'opéra, le 15 juin. En 74, le 19 avril, opéra d'*Iphigénie* à Paris.

Choisi joue la comédie italienne, le 11 juillet 71

et la comédie, le 15 mai 77. Il y a comédie, le 23 novembre 80 et comédie et soupé, le 19 novembre 78 et le 29 novembre 84 à Brunoi. On note la comédie la nuit chez Mme d'Ossun, le 12 avril 80; la comédie le soir à la maison de Mme de Guéménée, le 31 avril 81; soupé et comédie le soir chez la comtesse Diane, le 27 février 81; soupé et comédie chez Mme de Polignac, le 28 février 86.

On joue de tout à Trianon. Le 15 septembre 84, c'est le *Barbier de Séville* en musique; le 1er août 81, grand opéra; le 18 septembre 84, opéra de *Dardanus*. Le 24 juillet 81, on essaie les Proverbes. Le 16 juillet 81, on s'élève à la grande comédie; on se réduit à la petite comédie en 80, les 1er et 10 août et les 6 et 19 septembre; en 83, le 6 juin, et en 85, le 19 août. On annonce tout simplement la comédie en 76, les 23 juillet et 26 septembre; en 77, les 13 mai et 18 juin; en 78, le 29 juin; en 80, le 1er juin; en 81, les 27 juin, 26 juillet et 20 août, et en 84, le 31 juillet.

Le 21 juin 84, il y a eu comédie avec le roi de Suède, et en 86, les 20 mai et 10 juin, comédie

pour les archiducs; le 23 juin donne cette réserve : Chasse du cerf aux maréchaux, pris un, on donnait *Didon* pour les archiducs.

Le 30 juin 86, on cite la comédie de *Nina;* c'est une exception, les comédies ne sont, pour ainsi dire, jamais nommées. Le 22 mars 83, on inscrit la tragédie des enfants; les tragédies sont aussi rarement nommées; le 26 avril et le 30 décembre, on indique le *Connétable de Bourbon*, et le 31 mai 71, une tragédie de *Gaston et Bayard*, aussi par extraordinaire. Au contraire, on donne ordinairement le titre des opéras. Ainsi en 70, les 7 et 9 juin, opéra de *Castor;* en 73, le 17 novembre, opéra d'*Ismenor;* le 27 novembre, opéra de *Bellerophon;* le 4 décembre, opéra des *Sabines;* le 17, opéra d'*Issé;* le 30, opéra de *Céphale;* en 84, le 14 juin, opéra d'*Armide;* en 86, le 10 août, opéra de *Panurge*. En 70, le 17 mai, opéra de *Persée*, et, le 27, pour la seconde fois; en 71, le 15 mai, opéra de la *Reine de Golconde*, et, le 25, pour la seconde fois; le 29 mai, opéra des *Projets de l'Amour;* et, le 5 juin, pour la seconde fois.

XII

PROMENADES



XII

PROMENADES

La promenade n'a pas été négligée, soit comme exercice, soit comme récréation. Donc promenade en 67, les 26, 27, 28, 29, 30, 31 janvier; les 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 25, 26, 27, 28 février; les 10, 11, 12, 16 et 20 mars, les 9 et 14 avril et 14 octobre; en 69, 7 juillet; en 70, les 8 et 9 mars et 11 avril; en 82, le 15 juin; en 84, le 6 mars.

Le 30 août 70, promenade le matin; mais c'est promenade sur l'eau, après soupé, le 21 août 73 et le 14 juillet 75.



Le 23 novembre 70, monté à cheval à Fausse-Repose avec la Dauphine et mes tantes. Promenade en voiture avec la Reine, le 9 novembre 84 et le 23 août 85.

Le 15 février 66, on inscrit une promenade en voiture au Four-à-Chaux. Mais les promenades à pied figurent aussi, notamment le 27 décembre 74, le 13 février 84, le 26 août 88 au Mail, le 19 juin 87 à Saint-Cyr, le 17 avril 86 par Trianon et le port de Saint-Cyr. Le 26 décembre 87, on mentionne une petite promenade dans le jardin à pied. Le 24 mai 77, c'est promenade à pied avec l'Empereur dans le parc.

Naturellement, on s'est promené quelquefois pour voir la chasse. Le 9 mars 67, promenade sans joindre la chasse, petite meute. Le 1er juillet 69, promenade à cheval à Fausse-Repose; arrivé trop tard pour la chasse du daim. Le 17 septembre 71, promenade à Fausse-Repose; arrivé à la mort du daim.

Il y a promenade de ville et promenade de campagne.

Le 11 juin 75, à Reims, promenade devant l'église. Le 16 septembre 73, promenade à Paris

sur les boulevards; le 12 avril 74, promenade à Paris, n'y ayant pas d'opéra.

Le 4 mars 66, promenade à Trianon, et le 15 décembre, promenade à Trianon à cause de la pluie. Le 23 juin 68, on se promène sur le chemin, à Châtillon.

On court les bois assez volontiers. En 67, 12 mars, promenade au bois de Saint-Cloud, et, le 18, dans la forêt de Saint-Germain. En 68, 8 mars, promenade au bois de la Celle, et, le 29, à Bellebat; le 24 juin, promenade à la petite maison de Mme de Marsan. Le 22 mai 70, promenade à Trapes, et, le 21 mai 74, au bois de Boulogne.

Les promenades étaient fréquentes lorsqu'on était dauphin; elles deviennent rares lorsqu'on est devenu roi; alors les changements de résidence et les chasses continuelles remplacent la promenade; c'étaient de longues promenades, des promenades de long cours.

Il y a beaucoup de voyages, mais ce sont des voyages pour rire, car ils n'ont d'autre but que la chasse.

Malgré son goût pour la géographie, Louis XVI

a évité les voyages. Le voyage à Reims était forcé. Voici, en 75, ce qu'il en dit avec sa sécheresse de tous les jours : « Juin, 5, départ pour Compiègne; 6, hourailler à la Grande-Patte-d'Oie; pris 2 faons; 7, chasse du sanglier au Puits-du-Roi; pris, 1; 8, soupé et couché à Fismes; 9, entrée à Reims; 10, premières vêpres et le sermon; 11, sacre; promenade le soir; 11, promenade devant l'église; 12, rien; revue où je n'étais pas; 13, la messe à Saint-Nicolas; posé la première pierre de l'Université; cérémonie du Saint-Esprit le soir; audience du clergé; 14, la cavalcade à Saint-Remi; promenade le soir au Cours; 15, procession, la grand'messe et le salut; 16, retour à Compiègne après dîné; 17, chasse du sanglier au carrefour d'Orbay; pris un. » Ainsi la chasse avant et après le sacre; la chasse comme préparation et la chasse comme actions de grâces ou délassement.

Le voyage à Cherbourg est pour ainsi dire l'unique voyage du Roi. Voici la chronique de juin 84 : « 20, chasse du cerf à l'Etang-d'Or; pris deux; déjeuné, soupé et couché à Rambouillet; 21, départ à cinq heures et un quart; dîné

à Chanday, soupé et couché à Harcourt; jeudi 22, départ à huit heures et un quart; dîné à Sainte-Croix, soupé et couché à Cherbourg; vendredi 23, départ à trois heures et trois quarts; placement du cône; déjeuné sur un autre cône; 24, départ à dix heures et un quart; évolution des vaisseaux dans et dehors de la rade; 25, départ à huit heures et un quart; visite à tous les travaux de la rade; dîné à bord du *Patriote;* 26, départ à cinq heures et un quart; dîné à Montmartin; promenade et soupé à Caen; 27, départ à cinq heures et un quart; dîné à bord; en partant d'Honfleur, promenade; soupé et couché au Havre; 28, départ à dix heures et un quart; déjeuné en chemin; dîné à Rouen; soupé à une heure et couché à Gaillon; 29, départ à neuf heures; arrivée à trois heures et un quart à Versailles; dîné chez moi avec la Reine, mes frères et les voyageurs; 30, rien; comédie de *Nina;* 1er juillet, chasse du cerf. » Ainsi encore chasse avant et chasse après voyage.

Voilà toutes les impressions de voyage. Promenades, voyages, tout se réduit à des dates et à des indications d'endroit.

Le Journal mentionne ordinairement le jour et quelquefois l'heure du départ pour les châteaux de la couronne; on fait la même chose pour le retour à Versailles.

Le 19 juillet 80, on met : « Fête chez Mme de Guéménée, à Montreuil, à six heures. » Le 13 mai 70, on a mis : « Départ de Versailles; soupé et couché à Compiègne chez M. de Saint-Florentin. »

XIII

TEMPÉRATURE



XIII

TEMPÉRATURE

On pourrait retrouver la température de bien des jours dans le Journal. Le 29 janvier 76 accuse 16 degrés 1/4 au thermomètre. La pluie est honorée d'une note assez souvent, comme le 6 août 79. La gelée est inscrite, le 4 décembre 66, le 6 février 71, le 9 janvier 72, le 18 décembre 80, le 5 janvier 84, le 18 janvier 86. Heureusement il n'y a qu'une petite gelée, le 12 janvier 88. La neige obtient moins d'attention ; cependant on la marque, le 8 février 71, le 22 décembre 87. C'est une meilleure affaire que la neige et la gelée ; on la si-

gnale, le 9 janvier 71, le 18 janvier 72, le 22 novembre 74, le 18 janvier 84. Mais on aime encore mieux le dégel : on le date, le 15 février 71, le 13 février 73, le 28 octobre 75, le 15 janvier 84, le 24 décembre 87, le 19 janvier 88.

La chronique de la température est expliquée. Le 29 novembre 79, le mauvais temps a empêché de tirer ; le 9 mars 82, le mauvais temps et du rhume m'a empêché de chasser le sanglier ; le 15 janvier 72, on a été au rendez-vous à la Muette ; le mauvais temps a fait revenir ; le 8 janvier 88, le mauvais temps m'a fait revenir du rendez-vous de Satori. Les 30 août et 12 septembre 74 et le 16 septembre 75, la pluie m'a empêché de tirer ; le 28 mai 77, je devais chasser le sanglier, la pluie m'en a empêché ; le 1er octobre 87, la pluie m'a interrompu à la chasse. Le 29 décembre 75 et le 23 mars 82, la neige m'a empêché de chasser ; le 30 décembre 76, j'allais pour tirer, la neige m'en a empêché. Le 23 décembre 66, promenade à Fausse Repose, la gelée a empêché la Petite Meute de chasser. Le 4 janvier 83, il n'avait pas assez dégelé pour chasser le cerf. Le 20 janvier 79, le brouillard m'a empê-

ché de tirer. Le 16 novembre 79, le vent a empêché de tirer ; le 19 octobre 82, j'ai été jusqu'à la grande grille ; le vent m'a empêché de tirer. Le 12 août 71, Grande Meute ; l'orage a empêché de chasser ; le 22 juillet 80, l'orage m'a empêché de chasser. Dernier inconvénient : 21 août 80, je n'ai pas monté à cheval à cause du mauvais temps.

Les autres empêchements sont notés avec le même soin. Le 3 décembre 81, une fluxion m'a empêché de tirer ; le 23 juillet 83, une fluxion m'a empêché de chasser. Le 29 juillet 86, audience du Parlement de Bordeaux ; sa longueur m'a empêché de chasser le chevreuil ; le 12 février 87, l'extrémité de M. de Vergennes m'a empêché de chasser aux Loges ; le 15 juin 87, la maladie de ma fille cadette m'a empêché de chasser ; le 4 mai 88, les événements du Parlement m'ont empêché de chasser le cerf à Gif ; le 30 août 88, les affaires m'ont empêché de tirer à Montrouge.

On conserve aussi souvenir des abstentions volontaires. En 86, le 22 avril, j'ai été à la forêt de Marli voir les toiles ; le 26, au lieu de chasser

le chevreuil, j'ai été à la forêt de Marli voir les animaux enfermés.

On nomme tous les augustes chasseurs. Le 9 mai 77, chasse du cerf à Gif, pris 1 ; l'Empereur y était ; le 27, chasse à Saint-Hubert ; l'Empereur y était. Le 28 mai 84, chasse du sanglier avec la Reine, dans la forêt de Marli, dîné à quatre heures à Marli ; la reine a chassé et soupé, notamment les 5, 15 et 28 juillet 75, les 21 et 30 mai et le 30 juillet 76, le 27 mai 77, le 27 mai 79, le 8 juillet 85, le 26 juin 87. Il parait que la reine ne venait pas aussi souvent qu'on l'attendait. De là cette remarque : 27 juin 77, déjeuné et soupé à Saint-Hubert ; la Reine devait venir souper.

On pourrait deviner l'importance attachée à la chasse, rien que par la nature de quelques victimes qui sont comptées dans le Journal. Le 3 octobre 91, tué 3 faisans ; le 8 juin 87, tué 2 martinets ; en novembre 84, tué 1 écureuil, et 3 écureuils le 31 mars 80 ; le 10 octobre 81, tué 1 renard ; le 20 mars 83, tué 1 chien.

On fait la chasse, même aux hirondelles. Ainsi, le 26 juin 80, tué 2 hirondelles ; tué 7 hiron-

delles, les 30 juin 80 et 18 juin 82 ; tué 8 hirondelles, le 27 juin 81 ; tué 12 hirondelles les 6 mai 76, 18 avril 77 et 30 juin 80. Enfin, le 28 juin 84,

tué 200 hirondelles.

XIV

RIEN



XIV

RIEN

Le mot le plus connu du Journal est celui de *rien*, parce qu'il est employé le plus souvent. Quoiqu'il n'ait, dans la pensée du roi, d'autre objet que d'indiquer qu'il n'y a pas eu de chasse, il fait un singulier effet dans beaucoup de circonstances.

Voici un choix des jours où le mot rien est prodigué. Rien, pluie. Rien, dégel. Rien, traineaux. Rien, promenade sur l'eau, après soupé. Rien, comédie. Rien, bal. Rien, premier bal chez Mme de Guéménée. Rien, bal chez la Dauphine. Rien, revue à Reims du régiment d'Es-

terhasy. Rien, départ du comte d'Artois. Rien, arrivée de l'Empereur, 19 avril 77.

Encore du rien pour les affaires d'État les plus importantes. Rien, présentation des députés de l'Amérique. Rien, remontrances du Parlement. Rien, audience de la grande députation du Parlement de Paris. Rien, clôture de l'Assemblée des Notables. Rien, conseil, et cela plusieurs fois. Rien, serment de M. de Malesherbes. Rien, serment de M. de Barentin. Rien, serment de M. de Lamoignon. Rien, serment de l'archevêque de Toulouse. Rien, retraite de M. Taboureau. Le 19 mai 81, rien, comédie, retraite de M. Necker. Le 15 juin 87, rien, la maladie de ma fille cadette m'a empêché de chasser.

Il a mis rien le 13 octobre 77, parce que l'équipage chassait seul. Il persistera à mettre encore rien pour les décès qui doivent l'empêcher de chasser. Rien, l'extrémité de M. de Vergennes. Rien, mort de M. de Maurepas. Rien, mort de M. de La Vauguyon, son précepteur. Rien, mort de M. de Vergennes. Rien, mort d'une nièce. Enfin, rien, mort de l'impératrice Marie-Thérèse, sa belle-mère.

Le 10 mars 92, rien, nouvelle de la mort de l'empereur, son beau-frère.

Il a le mot rien à la bouche, jusque dans la chapelle. Ainsi rien, sermon. Rien, ténèbres. Rien, les cendres en bas. En 88, le 5 mai, rien, service du roi à Notre-Dame ; le 7, rien, service du roi à Saint-Louis. Le 13 mars 87, rien, service de mon père à la chapelle.

XV

CHASSE



XV

CHASSE

Pour Louis XVI, régner, c'est chasser. Il semble avoir pris pour devise cette pensée de Quinte-Curce : *Venatus maximus labor est*, que Bossuet a citée dans son *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne*, pour l'instruction des princes qui, « négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse. »

Aussi, comme c'est une passion dominante que le goût de la chasse, les détails s'élèvent presque au génie.

La grande meute chassait le 23 octobre 70, à la Croix de Montmorin, le 4 janvier 72, aux Loges, le 19 juillet 73, aux Prés de la ville, en 74, le 21 mars, aux Loges, et à Port-Royal, les 16 et 21 mai. On note que, le 10 septembre, la grande meute chassait seule. Au tour de la petite meute; elle chassait, le 8 juin 73, à l'étang de la Tour; en 74, le 28 mars, au Vésinet et à Villiers, les 14 et 19 mai.

Il y a une catégorie pour l'équipage. Le 12 juin 77, l'équipage chassait à Rochefort; il chassait seul, le 13 octobre 77 et le 22 décembre 78. Mais il y a équipage et équipage. L'équipage du cerf chassait seul, le 23 novembre 81 et le 26 décembre 74; aux coteaux de Jouy et à Marli, le 23 octobre 81.

Il y a chasse et chasse. La chasse du cerf occupe la première place. Le 18 décembre 80, chasse au cerf à Saint-Germain; on devait chasser à Verrières. On marque chasse du cerf, Grande meute, le 7 octobre 72, à la Croix de Montmorin et en 70, le 27 août, aux Buissons, le 10 décembre à Verrières et le 17 au Butard, et le 24 août 74 au Pont-la-Reine. Mais c'est chasse au cerf, petite

meute, le 23 août 66 à Orbay, en 70, le 21 mai, à la Belle Image, et, le 29 décembre, à Verrières, le 3 août 72, au C. de Saint-Jean et à la Croix de Noailles, le 5 février 72 et le 8 janvier 74. On met simplement chasse du cerf, le 1er juillet 86, les 26 mai et 8 août 87, et les 28 août et 8 novembre 88. Mais on indique l'endroit de la chasse du cerf, les 30 avril, 18 et 21 mai, 29 novembre 70, le 5 juillet 75, les 6 mai et 28 octobre 76, le 18 avril 77, les 26 et 30 juin 80, le 2 mars 82, les 20 janvier et 20 mars 83, le 20 juin 86, le 10 mai 88; et pour l'année 87, les 15 et 23 février, le 12 mars, les 8, 18, 22 et 26 juin, le 20 novembre et les 15 et 20 décembre. Après chasse du cerf on ajoute : pris un le 18 mai, les 27 et 30 août, le 29 novembre, les 10 et 17 décembre 70; le 5 février 72, les 6 mai et 28 octobre 76; le 18 avril 77; les 26 et 30 juin, et le 18 décembre 80; le 18 juin 87; pris deux, le 23 août 66, le 21 mai 70, le 8 janvier 74, le 5 juillet 75, le 2 mars 82, les 20 janvier et 20 mars 83, le 20 juin 86; le 23 février, le 26 mai, les 8 et 26 juin, le 20 novembre 87; les 10 mai et 8 novembre 88; pris trois, le 15 février 87; pris qua-

tre, le 12 mars 87; pris cinq, le 7 octobre 72. On note le 30 août 70 : chasse du cerf, pris un de hasard, et le 28 octobre 76, pris un cerf dans l'étang, à huit heures du matin. Le 23 août 66, on observe en calèche.

On écrit le mot : manqué à la chasse du cerf les 30 août et 29 décembre 70, du 3 août 72 et du 24 août 74.

Voici chasse du sanglier : le 8 avril 80 et le 7 juillet 87. Chasse du sanglier avec chronique. Le 9 juin 77, à Fausse-Repose, pris un, tué 4 pièces; le 17 mai 84, à Coupe-Gorge, pris un; le 28 juin 84, aux côteaux de Jouy, pris deux dont un est blessé; le 30 mars 85, aux côteaux de Jouy, pris un et tué une pièce; le 23 mars 87, aux côteaux de Jouy, pris deux, dont tué un et 6 pièces; le 24 mai 87, à Fausse-Repose, manqué, tué 6 pièces; en 88, le 9 avril, à Verrières, pris deux, tué 5 pièces; le 14 avril, aux côteaux de Jouy, pris deux, dont tué un et 6 pièces. En 88, le 15 mars, pris un et arrêté par l'autre.

Au tour du sanglier. Chasse du sanglier, le 27 octobre 75; pris un, le 18 juillet 74, à la Croix de Noailles, le 7 juin 75 au Puits du roi; le 17 juin

75 à Orbay; pris deux, le 6 mars 84; pris trois, le 3 novembre 84.

On a houraillé, le 6 juin 75, et pris deux faons. Le 2 novembre 74, houraillerie capitale à la Croix de Souvray, pris 2 bêt.s et 7 marcassins, tué 1 cerf, 3 biches et 1 faon.

On a tiré, le 10 octobre 71, au parc de Clagny; le 2 mars 72, le matin à Fausse-Repose; le 7 novembre 76, à Brunoy, départ à six heures et demie.

Voici les tirs avec indication du lieu et le résultat : le 22 octobre 74, tué 85 pièces; le 5 janvier 75, tué 114 pièces; le 21 novembre 76, à la Grande Grille, tué 60 pièces à cause du grand vent; le 24 décembre 78, tué 160 pièces; le 5 janvier 84, tué 176 pièces; le 31 août 84, tiré à huit heures, tué 460 pièces; le 13 septembre 84, tué 144 pièces; le 23 décembre 85, tué 245 pièces; le 1er octobre 86, tué 287 pièces; le 28 décembre 87, tué 218 pièces. On ajoute, le 15 janvier 75 : dîné au milieu dans la plaine à Nanterre. Le 31 août 84, on ajoute aussi : dîné au milieu de la Faisanderie; je suis arrivé après à cheval à la mort du sanglier.

Le 26 octobre 74, on se contente de dire : pris un marcassin. De même, le 12 octobre 84, on écrit : pris 45 animaux. On est rarement si laconique.

On oublie rarement, les jours de chasse, d'indiquer l'endroit du déjeuner ou du souper, et quelquefois du déjeuner et du souper, surtout à Rambouillet et à Saint-Hubert.

Telle est la nature de toutes les notes de chasse. Le Journal est avant tout un état de chasses ; il y a peu de jours sans chasse.

Ordinairement le Journal du roi indique au bas de la page les tués du mois ; il y a une récapitulation des tués des six premiers mois en 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85. A partir de 1774 jusqu'en 1787, le mois de décembre finit par la récapitulation de l'année. Il y a, en 74 : tué 6,757 ; en 75, tué 8,424 ; en 76, tué 10,285 ; en 77, tué 13,675 ; en 78, tué 18,141 et tué 133 cerfs ; en 79, tué 18,083 et tué 152 cerfs ; en 80, tué 20,534 et tué 128 cerfs ; en 81, tué 20,291 ; en 82, tué 13,155 et tué 121 cerfs ; en 83, tué 11,151 et tué 161 cerfs ; en 84, tué 8,676 et tué 122 cerfs ; en 85, tué 13,039 et tué 150 cerfs ;

en 86, tué 17,675 et tué 158 cerfs; en 87, tué 9,965 et tué 149 cerfs.

Le temps de tuer, *tempus occidendi*, a été bien employé, puisque le Journal constate que de 1774 jusqu'à 1787, on a tué 189,251 pièces et 1,274 cerfs.



XVI

GÉNIE DES RÉCAPITULATIONS

S'il y a eu du temps pour les détails, il y aura aussi du temps pour résumer, *tempus spargendi et tempus colligendi.* Il faut s'élever de l'analyse à la synthèse. Le goût de l'ordre est poussé jusqu'au génie. Il est impossible de dresser un tableau avec plus d'exactitude et de patience. Les récapitulations des états de chasses de feu Grand-Papa, roi de France et de Navarre, ne sont rien, dès qu'on les rapproche des récapitulations du Journal du dauphin et du Journal du roi Louis XVI.

La dernière feuille du dauphin, c'est des notes

des voyages du roi, depuis mon mariage. La première page est divisée en deux colonnes et la dernière en trois ; en tout c'est deux cent huit lignes indiquant le but, les jours, mois et années de chaque voyage dans les résidences royales. Malheureusement on a oublié le total des jours.

Heureusement, voici une page intitulée : *Voyages* que j'ai faits avant mon mariage ; on donne la date du départ et de l'arrivée pour chaque voyage ; en 56, 132 jours à Meudon ; en 61, 47 à Marli ; en 62, 42 à Fontainebleau ; en 63, 45 à Compiègne ; en 64, 54 à Compiègne et 38 à Fontainebleau ; en 65, 47 à Compiègne et 78 à Fontainebleau ; en 66, 50 à Compiègne, en 67, 9 et 22 à Marli ; 56 à Compiègne et 34 à Fontainebleau ; en 68, 9 à Marli, 11 et 18 à Compiègne et 41 à Fontainebleau ; en 69, 12 et 16 à Marli, 51 à Compiègne, 1 à Choisi et 39 à Fontainebleau. Total 852 jours de voyage.

En 74, une page est partagée en deux colonnes.

La première colonne est intitulée : *Nuits* que j'ai couch*és* dehors de Versailles, depuis mon mariage jusqu'à la mort du roi. Il y a pour chaque année le nom de l'endroit, du mois et des

quantièmes, comme dans le résumé précédent. On compte en définitive 91 jours pour 70, 107 jours pour 71, 92 pour 72 et 95 pour 73. Total 385 jours.

La seconde colonne est intitulée : *Voyages en 1774.*

On indique le jour de l'arrivée et du départ pour chaque endroit, les jours qu'on y a passés ; on compte les chasses du daim, du sanglier, du cerf, les tirés, les hourailleries, les sorties pour Versailles, revue et séance du Parlement ; on mentionne les dinés dehors ; on tient compte des promenades ou à pied, ou à cheval ou en voiture. Total, 150 jours.

Désormais, tous les ans, une demi-colonne est consacrée à résumer les voyages de l'année, dans le même genre. En 75, 57 jours de voyage ; en 76, c'est 83 ; en 77, c'est 58, mais on mentionne un conseil et des comédies et la présence de l'empereur à Choisi ; en 78, c'est 58 jours, mais sur les comédies à Choisi, il y a eu 2 comédies avant et 2 après soupé ; en 79, c'est 52 jours, mais il y a 4 parties de barres à Marli ; en 80, c'est 36 jours, mais bal à Bagatelle où l'on a été

depuis la Muette ; en 81, c'est 49 jours, mais les parties de barres reviennent et les comédies augmentent, et il y a 1 comédie après soupé ; en 82, c'est 60 jours, mais on note 1 soupé au Temple et plusieurs bals ; en 83, c'est 52 jours, mais il y a 8 tirés dont 3 avec dîné et 1 promenade à la course ; en 84, c'est 7 jours ; en 85, c'est 79 jours, mais on note des petites promenades, on fait visites, déjeuné et dîné ; en 86, c'est 52 jours ; en 87, seulement 4 jours, mais 3 dînés dans la forêt de Fontainebleau ; en 88, nuits que j'ai couché*s* dehors, 48 ; en 89, nuits que j'ai couch*és* dehors de Versailles, 93 ; en 90, nuits que j'ai couch*és* dehors de Paris ; 110 ; nuits dehors de Paris en 91 : 5. Ainsi, de 75 à 91, on s'est donné 903 jours de voyage.

Tous les ans, cette colonne des voyages est précédée sur la même page d'une autre colonne consacrée à la récapitulation de l'année. C'est un vrai chef-d'œuvre du genre ; les Bénédictins n'auraient pas surpassé ce travail.

Voyons. Récapitulation de l'année 1775. Jours où je suis sorti : 189, ainsi divisés :

72 pour 74 chasses du cerf, avec subdivision

de Saint-Germain, 15, Versailles 17, grands environs 9, les Alluets et Besne 7, Rambouillet 14. J'y ai manqué 2 chasses. Sainte-Geneviève 1, Fontainebleau 9.

14 pour chasses du sanglier avec subdivision de Saint-Germain 4, les Alluets 1, Compiègne 2, Fontainebleau 7.

27 pour chasses du chevreuil, chasse du vol, 1 avec la chasse du cerf.

4 pour hourailleries, 2 à Compiègne, 2 à Fontainebleau ; 58 pour 76 tirés ordinaires, dont un double, avec le chevreuil 23, avec d'autres chasses, 4.

11 pour voyages sans chasses, avec cette subdivision : 1 en allant à Compiègne, 1 en allant à Fismes, 1 en allant à Reims, 1 en revenant à Compiègne, 1 en revenant à Versailles, 2 en allant et revenant de Choisi, 1 en allant à Fontainebleau, 1 en revenant de Fontainebleau, 2 à Saint-Denis dont un y dîner, 3 pour revues.

4 promenades, 1 grande en revenant de Choisi, petites 3.

8 dînés à la chasse, au M[in] de la chapelle, 1 pour la chasse du vol, 2 à Nanterre, 1 à la

Muette, 1 à la Vieille-Porte, 1 à Creteil, 1 à Villeneuve-le-Roi, 1 à Saint-Ouen.

26 Saint-Hubert, dînés 13, soupés 13.

La récapitulation des autres années est faite sur ce modèle.

Année 1776. Jours où je suis sorti : 169. 76 pour chasses du cerf ; 13 pour chasses du sanglier, 20 pour chasses du chevreuil, chasse du vol ; 3 pour hourailleries ; 52 pour tirés 79, dont 2 par la gelée ; 3 pour voyages sans chasses ; et 18 pour promenades, grandes 4, petites 4, par la gelée 7, à cheval 1, en voiture 1, et pour la course 2. Suivent : 1 soupé à Brunoi et fête, 1 soupé et 1 comédie à Trianon, 2 soupés des jours de tirés à Bellevue ; 18 dînés et 19 soupés à Saint-Hubert ; 3 dînés pour la chasse du cerf et 5 dînés pour les tirés.

Année 1777. Jours où je suis sorti : 166. 70 pour chasses du cerf, marquées 76, Versailles, j'y ai manqué 4 chasses, Rambouillet et Fontainebleau, j'y ai manqué 1 chasse ; 9 pour chasses du sanglier et chasse du vol ; 16 pour chasse du chevreuil, 57 pour 76 tirés ; 2 pour hourailleries ; 5 voyages sans chasses, 1 revue, et 18 promena-

des, dont 1 après mon rhume à cheval, 2 en voiture en sortant de mon rhume. Ensuite 18 dînés et 18 soupés à Saint-Hubert, 2 soupés et comédie à Trianon, 2 dînés à Bellevue, 1 dîné le jour de la revue à la Muette, 6 dînés pour la chasse du cerf et 9 dînés pour les tirés.

Année 1778. Jours où je suis sorti : 172. 76 pour chasses du cerf 78, j'y ai manqué 1 chasse à Sénard et 1 à Versailles ; 9 pour chasses du sanglier, 13 pour chasses du chevreuil et du vol ; 62 pour 79 tirés ; 3 pour hourailleries ; 7 voyages sans chasses ; 2 revues. Ensuite 4 dînés de Bellevue ; 1 soupé avec 1 comédie à Trianon, 21 dînés et 23 soupés à Saint-Hubert, 6 dînés pour la chasse du cerf, 11 pour les tirés et 5 promenades, grandes 3, petites 1, à cheval 1.

Année 1779. Jours où je suis sorti : 173. 81 chasses du cerf, 6 chasses du sanglier, 13 du chevreuil, 60 pour 77 tirés, 2 hourailleries, 9 voyages sans chasses. Ensuite 3 dînés de Bellevue, 1 dîné et 2 soupés à Trianon, 24 dînés et 24 soupés à Saint-Hubert, 1 dîné pour la chasse du cerf, 16 pour les tirés et 10 promenades, grandes 6, petites 3, à cause de la gelée 1.



Année 1780. Jours où je suis sorti : 171. 78 chasses du cerf, 7 du sanglier, 15 du chevreuil ; 61 pour 88 tirés ; 1 houraillerie, 8 voyages sans chasse, 4 à Paris chez M. de Maurepas ; 1 revue. Ensuite 12 promenades, 1 par la gelée, 4 à cheval ; 1 dîné à la Muette, le jour de la revue, 4 dînés à Bellevue ; 7 dînés, 18 soupés, 1 grande et 5 petites comédies à Trianon ; 27 dînés et 29 soupés à Saint-Hubert ; 2 dînés pour la chasse du cerf, 10 pour les tirés ; 1 soupé et fête à Montreuil, chez Mme de Guéménée.

Année 1781. Jours où je suis sorti : 179. 78 pour 83 chasses du cerf ; j'y ai manqué 1 chasse à Marly ; 4 à Versailles ; 11 du sanglier ; 21 du chevreuil et du vol, 62 pour 84 tirés, 3 hourailleries, 6 voyages sans chasses. Ensuite 13 promenades, 6 grandes, 7 petites ; 4 dînés à Bellevue, 1 dîné, 1 soupé et comédie à Choisi ; 9 dînés, 12 soupés, 4 comédies, 1 opéra, 1 jour de proverbes à Trianon ; 21 dînés et 24 soupés à Saint-Hubert ; 2 dînés pour la chasse du cerf, 11 pour les tirés ; une comédie après soupé chez Mme de Guéménée à Montreuil.

Année 1782. Jours où je suis sorti : 165.

81 chasses du cerf, 6 du sanglier, 15 du vol et du chevreuil, 50 pour 64 tirés, 3 revenu sans tirer, 1 houraillerie, 8 voyages sans chasses, 1 revue. Ensuite 11 promenades, grandes 7, petites 2, à la chasse du daim, 1, en voiture avec les comtes du Nord, 1 ; 3 dînés à Bellevue ; 12 dînés, 23 soupés dont 1 avec comédie pour les comtes du Nord à Trianon ; 25 dînés et 25 soupés à Saint-Hubert ; 1 dîné pour le cerf et 7 pour les tirés.

1783. Jours où je suis sorti : 164. 80 pour 81 chasses du cerf ; j'ai manqué 1 à Versailles ; [illegible] du sanglier, 23 du chevreuil, du vol ; 44 pour [illegible] tirés ; 3 hourailleries ; 2 voyages sans chasses ; [illegible] revues. Ensuite 14 promenades ; 3 dînés dont 1 avant la chasse à Bellevue, 1 dîné avant la revue à la Muette ; 3 dînés, 4 soupés et 1 petite comédie à Trianon ; 32 dînés et 26 soupés à Saint-Hubert ; 2 dînés pour le cerf et 9 pour les tirés.

Année 1784. Jours où je suis sorti : 145. 72 chasses du cerf, 6 du sanglier, 16 du chevreuil, 5 hourailleries, 5 voyages sans chasses, 1 revue ; 40 pour 64 tirés. Ensuite 24 promenades dont 15 par la gelée ; 5 dînés dont 1 avec le roi de

11.

Suède à Bellevue; 8 visites dont 1 soupé à la Muette; 11 dînés, 28 soupés, 4 comédies dont 1 pour le roi de Suède à Trianon; Rambouillet, 24 soupés et 24 dînés dont 6 à Saint-Hubert; 10 dînés pour le cerf, 1 pour le sanglier et 5 pour les tirés, dont 1 et comédie à Brunoi.

1785. Jours où je suis sorti : 169. 77 pour 79 chasses du cerf; j'ai manqué 1 chasse à Saint-Germain et 1 à Fontainebleau; 9 du sanglier; 22 du chevreuil; 54 pour 76 tirés; 1 houraillerie; 6 voyages sans chasses; 1 revue. Ensuite 16 promenades, 7 grandes, 8 petites, 1 en voiture; 3 dînés dont 1 le jour de la revue à Bellevue, et 1 visite; 15 dînés, 21 soupés et 1 petite comédie à Trianon; Rambouillet, 24 dînés dont 7 à Saint-Hubert, et 27 soupés dont 1 la veille d'une chasse; 2 dînés pour le cerf, 2 pour le sanglier, et pour les tirés 11.

1786. Jours où je suis sorti : 170. 74 pour 75 chasses du cerf; j'ai manqué 1 à Rambouillet; 3 du sanglier; 17 du chevreuil et vol; 54 pour 66 tirés; 1 houraillerie; 13 voyages sans chasse; 16 promenades, 11 grandes, 3 petites; 2 revues; à Bellevue, 4 dînés et 2 visites. Ensuite Ram-

bouillet, 16 dînés; 23 soupés et 10 dînés à Saint-Hubert; 9 dînés et 20 soupés à Trianon; 1 dîné pour le cerf, 1 pour la houraillerie et 11 pour les tirés.

1787. Jours où je suis sorti : 152. 74 pour 78 chasses du cerf; j'ai manqué 2 à Saint-Germain, 1 à Rambouillet et 1 à Versailles; 22 du chevreuil; 1 du sanglier avec le comte d'Artois; 38 pour 56 tirés; 2 hourailleries; 4 voyages sans chasse; promenades, 4 grandes et 5 petites; 2 revues. Ensuite 8 dînés, dont 1 jour de revue à Bellevue; 18 dînés et 18 soupés à Trianon; Rambouillet, 21 soupés, 14 dînés, et 5 dînés à Saint-Hubert; 2 dînés pour le cerf, 3 pour d'autres chasses et 3 pour les tirés.

1788. Jours où je suis sorti : 180. 74 chasses du cerf; j'ai manqué 1 à Gif et 1 à Rambouillet; 19 du chevreuil; 30 pour 43 tirés; 10 promenades, 8 grandes, 2 petites; 38 voyages sans chasse; 1 revue. Ensuite Rambouillet, 21 soupés, 9 dînés, et 6 dînés à Saint-Hubert et 6 ailleurs; 21 soupés et 16 dînés dont 1 au Hameau à Trianon; Bellevue, 9 dînés dont 1 en promenade et 8 visites dont 1 directe; 3 dînés

pour les tirés; 42 visites dont 17 directes à Meudon.

1789. Jours où je suis sorti : 84. 40 chasses du cerf; 7 du chevreuil; 6 pour 20 tirés; 42 promenades, grandes, 2, par la gelée, 3, en voiture, 2, à cheval, 10, petites dans les Tuileries, 25; 14 voyages sans chasse. *N. B.* Pour les 6 tirés ordinaires, les 8 chasses du cerf à Marli, 2 dans les environs de Versailles et 1 du chevreuil, j'y ai été à cheval; 11 grands soupés; 24 soupés de chasseurs; il n'y en a pas eu depuis le 15 juin.

1790. Jours où je suis sorti : 130. Promenades à cheval, 57; de Saint-Cloud, 40 dont 9 petits tirés, 6 avec les bassets, 3 aux toiles; 1 revue en revenant à Paris; de Paris, 17, dont 1 revue; promenades à pied dans les Tuileries, 41; promenades en voiture dans Paris, 3; pour aller à Saint-Germain l'Auxerrois, 5; voyages de Saint-Cloud à Paris, 32, dont 9 deux fois le même jour et 1 jour de promenade à cheval, 22; revues, 4, dont directes, 2; tirés, 13, compris dans les promenades.

1791. Jours où je suis sorti : 58. Journées de voyages, 5; promenades à cheval; dans une, tué

3 pièces, 45; promenades à pied dans le jardin, 2; sorties en voiture dont 1 pour aller à Saint-Germain l'Auxerrois et 4 à l'Assemblée nationale, 5; pour les spectacles, 3, dont 2 des jours où j'avais monté à cheval.

Le total des jours de sortie susmentionnés est, depuis 1775 jusqu'à 1791, de 2,636.

Pour compléter la pensée du Roi, un résumé général devient nécessaire. La récapitulation des récapitulations de 75 jusqu'à la fin de 89 donne 33 hourailleries, 104 chasses du sanglier, 134 chasses du cerf, 266 chasses du chevreuil, 1,025 tirés, 149 voyages sans chasse et 223 promenades.

Rappelons la récapitulation générale des pièces tuées de 74 à 87 : 189, 251, plus 1,274 cerfs.

XVII

LA RÉVOLUTION DANS LE JOURNAL



XVII

LA RÉVOLUTION DANS LE JOURNAL

Toutes les matières et le genre du Journal sont dévoilés ; pour savoir comment chaque chose trouve sa place, il faut absolument donner une partie des dernières années, puisque ce sont les plus mémorables du règne et même du siècle.

Année 1789

Janvier : 1, grand couvert, neige.

Février : 19, rien, petit bal chez mes enfants. 23, chasse du cerf au Pavillon de Trivaux, pris deux, salut, petit bal chez mes enfants. 25, rien, les cendres en bas.

Avril : 2, la pluie m'a empêché de chasser le chevreuil, sermon et salut. 6, promenade à pied au Mail pour voir des chevaux et puis tué deux chevreuils. 12, grand couvert. 13, lundi, mes Pâques à la Paroisse, vêpres dans la petite tribune, j'étais enrhumé. 14, rien, la messe chez moi. 15, la messe dans la lanterne. 16, promenade en voiture et à pied aux Gonards, départ de mon fils pour Meudon. 20, médecine. 21, rien, visite à Meudon à 9 heures et 1/2. 22, chasse du cerf à Port-Royal, pris deux. 25, visite à Meudon en allant, chasse du chevreuil aux côteaux de Joui, pris un. 28, rien, visite à Meudon à 5 heures.

Mai : vendredi 1, chasse du cerf à Orsai, pris un ; passé en allant par la Salle des États pour y voir mon fils. 2, révérences du Clergé à 11 heures, de la Noblesse à 1 heure et du Tiers-État à 5 heures. 3, Dimanche, vêpres et salut, serment de M. de Flesselles, prévot des marchands. 4, départ à 9 heures, procession des États, salut. 5, départ à 11 heures 3/4, ouverture des États, salut, visite à Meudon après le salut. 6, rien, salut. 7, chasse du cerf à Gif, pris un. 8, rien. 9,

visite à Meudon en allant, chasse du chevreuil au Pavillon de Trivaux, manqué. 10, vêpres et salut, grand couvert. 12, rien, première comédie. 13, visite à Meudon à 5 heures. 16, chasse du cerf à Marcoussi, pris un, visite à Meudon en revenant. 18, visite à Meudon à 10 heures. 19, visite à Meudon à 5 heures. 20, chasse du chevreuil à Vaugien, pris un. 22, visite à Meudon en allant, chasse du chevreuil à Verrières, pris un. 24, dimanche, vêpres et salut, révérences des derniers arrivés des trois Ordres, grand couvert. 25, visite à Meudon. 26, visite à Meudon à 9 heures 1/2 et 6 heures et 1/2. 27, visite à Meudon à cheval à 5 heures et 1/4. 28, visite à Meudon à midi. 29, audience d'une députation de la noblesse, visite à Meudon à 6 heures. 30, visite à Meudon en allant; chasse du cerf à Marcoussi, manqué.

Juin : 1, visite à Meudon à midi. 2, visite à midi et 1/2. 3, visite à Meudon à cheval à 4 heures et 1/2, retour en voiture à 10 heures, le cerf chassait à Marli. 4, mort de mon fils à 1 heure du matin, la messe en particulier à 8 heures 3/4; je n'ai vu que ma maison et les princes à l'or-



dre. 5, la messe de même à 9 heures. 6, idem. 7, la messe et le monde à l'ordinaire. 13, la messe à 9 heures, salut, je n'ai vu personne, enterrement de mon fils. 14, vêpres et salut, départ pour Marli à 8 heures 3/4. 15, chasse du cerf à Port-Royal, pris un. 16, rien, mes tantes sont venues dîner. 20, chasse du cerf au Butard à 9 heures, pris un. 21, retour de Marli à 9 heures, vêpres et salut, audience de la Noblesse. 22, rien. 23, séance royale aux États, à 10 heures, voyage à Marli à 7 heures 1/4 pour faire les paquets. 24, vêpres. 25, rien, le cerf chassait à Sainte-Appoline. 26, rien. 27, rien. 28, vêpres et salut. 29, vêpres. 30, rien.

Juillet : 1, rien, séparation des États. 2, monté à cheval à la porte du manége pour la chasse du cerf à Port-Royal, pris un. 3, rien. 4, chasse du chevreuil au Butard, pris un et tué 29 pièces. 7, chasse du cerf à Port-Royal, pris deux. 9, rien, députation des États. 10, rien, réponse à la députation des États. 11 rien, départ de M. Necker. 12, vêpres et salut, départ de MM. de Montmorin, Saint-Priest et la Luzerne. 13, rien. 14, rien. 15, séance à la Salle des États et retour à

pied. 16, rien. 17, voyage à Paris à l'Hôtel de Ville. 18, rien. 19, vêpres et salut, retraite de MM. de Montmorin et Saint-Priest. 20, promenade à cheval et à pied dans le petit parc, tué 10 pièces. 21, rien, retraite de M. de la Luzerne, le cerf chassait au Butard. 28, le mauvais temps m'a empêché de sortir. 29, rien, retour de M. Necker. 31, la pluie m'a empêché de sortir.

Août : 1, promenade à cheval et à pied dans le parc du côté de la Minerve, tué 14 pièces. 2, vêpres et salut, serment de Mme de Tourzel. 3, rien. 4, chasse du cerf à la forêt de Marli, pris un, aller et revenir à cheval. 5, rien. 6, rien. 7, rien. 8, chasse du cerf à la forêt de Marli, en y allant à cheval, pris un. 9, vêpres et salut. 10, promenade à cheval au clos de la Perrière, tué 2 sangliers, les autres 1, et pris 3 marcassins. 11, rien. 12, rien. 13, audience des États dans la Galerie, *Te Deum* pendant la messe en bas, l'équipage a pris un cerf à Marli. 14, rien, premières vêpres. 15, bain, la grand'messe, vêpres, la procession et le salut. 16, bain, vêpres et salut. 25, audience de compliment des États, grand'messe avec les Cordons rouges, serment de M. Bailli,

vêpres et salut, grand couvert. 30, bain, vêpres et salut.

Octobre : 1, chasse du cerf au parc de Meudon, pris deux, aller et revenir à cheval. 2, rien. 3, rien. 4, vêpres et salut. 5, tiré à la porte de Chatillon, tué 81 pièces, interrompu par les événements, aller et revenir à cheval. 6, départ pour Paris à midi et demi, visite à l'Hôtel de Ville, soupé et couché aux Tuileries. 7, rien, mes tantes sont venues dîner. 8, rien. 12, rien, le cerf chassait à Port-Royal. 18, promenade à pied le matin aux Champs-Élysées et revue de la Garde nationale. 20, audience de l'Assemblée nationale le soir. 31, rien, premières vêpres dans la tribune.

Novembre : 25, rien, gelée.

Décembre : 28, rien, mes tantes sont venues dîner et s'établir, le cerf chassait à Poigny. 31, promenade dans le jardin ; audience à 1 heure d'une députation de compliment de l'Assemblée nationale.

Année 1790

Février : 4, séance à l'Assemblée nationale à midi et demi et audience d'une députation de l'Assemblée le soir ; le cerf chassait à

Gambapail. 5, rien, audience de la Commune le soir. 10, la messe à midi à Notre-Dame et visite aux Enfants trouvés avec la Reine. 13, la pluie a empêché la promenade. 17, les cendres en bas avec la Reine. 21, la grand'messe à Saint-Germain l'Auxerrois.

Mars : 27, visite, à 11 heures et demie, à la manufacture des glaces du faubourg Saint-Antoine.

Avril : jeudi 1er, la Cène à 10 heures dans la galerie, grand'messe, ténèbres, le sépulcre à 9 heures dans une travée. 3, samedi-saint, l'office en haut à 10 heures et quart, confirmation de ma fille après, complies et l'office à 6 heures ; le cerf chassait à la Croix de Montmorin. 4, la grand'messe à 11 heures à Saint-Germain l'Auxerrois, grand couvert. 5, lundi, mes Pâques à 9 heures et demie à la paroisse, vêpres. 7, rien, première communion de ma fille. 9, rien, le cerf chassait à Nemours. 21, visite à 11 heures aux Gobelins.

Mai : 8, rien, présentation de la médaille de la ville. 23, grand couvert. 30, promenade à cheval à 9 heures et demie aux nouveaux boulevards et revue au Champ de Mars.

Juin : 4, départ pour Saint-Cloud à 10 heures et demie. 20, départ à cheval à 9 heures, revue de 3 divisions au Champ de Mars. 23, médecine à 5 heures, la messe à l'ordinaire. 29, rien, bain. 30, rien, bain, mes tantes sont venues dîner.

Juillet : 2, rien, bain. 11, revue des 3 autres divisions à l'Etoile. 12, rien, dîné dans la galerie. 13, dîné dans la galerie, revüe d'inspection des fédérés et troupes de ligne à 4 heures et demie dans le vestibule des Tuileries, le cerf chassait à la Croix de Toulouse. 14, cérémonie de la fédération au Champ de Mars, départ à midi, elle a commencé à 3 heures et demie, dîné à 7 heures. 15, 16, 17, rien. 18, rien, dîné dans la galerie. 19, revue des fédérés et des troupes de ligne à l'Etoile, dîné à 4 heures, le cerf chassait à la Croix de Montmorin. 29, rien, mes tantes sont venues dîner, j'avais une fluxion, le cerf chassait à la Croix de Toulouse. 30 et 31, rien du tout.

Août : 1er, rien, la messe chez moi. 2, 3, idem. 4, médecine, le cerf chassait à la Croix de Montmorin. 6, rien, eaux de Vichi. 28, médecine, fin des eaux, la messe à l'ordinaire

Septembre : 2, promenade à cheval au Butard

à 3 heures trois quarts avec les bassets, tué 1 biche. 7, rien, mauvais temps.

Décembre : 22, promenade à cheval à 9 heures et demie au Jardin du roi et au Luxembourg.

Année 1791

Janvier : 1er, grand couvert.

Février : 19, promenade à cheval à 9 heures et demie au bois de Boulogne, audience des députés de 32 sections ; départ de mes tantes à 10 heures du soir. 22, rien, train au Luxembourg. 24, rien, train aux Tuileries. 28, rien, train à Vincennes et aux Tuileries.

Mars : 4, rien, j'ai commencé à avoir la fièvre. 5, rien. 6, j'ai pris de l'émétique, la messe dans mon lit, je me suis levé et habillé après jusqu'à l'ordre. 7, je me suis levé quelques heures dans l'après-midi. 8, dans mon lit presque toute la journée. 9, de même que la veille, les cendres dans mon lit. 10, j'ai pris une seconde fois de l'émétique, je me suis levé dans l'après-diné. 11, je me suis levé une bonne partie de l'après-dîné jusqu'au soir. 12, de même que la veille. 13, je me suis levé après la messe. 14, je me suis levé de même que la veille. 15, je me suis levé et ha-

billé à 10 heures, j'ai descendu dans les cabinets, promené dans la galerie. 16, de même que la veille, promené dans les appartements le matin. 17, médecine. 18, la messe chez moi, couché public. 19, de même que la veille. 20, la messe à la chapelle, conseil. 21, rien. 22, rien. 23, médecine, la messe chez moi.

Avril : 17, dimanche, maigre. 18, lundi, en partant pour Saint-Cloud à 11 heures et demie, on nous en a empêché. 19, audience du Département ; j'ai été à l'Assemblée nationale à 2 heures. 24, grand couvert. 26, audience de la Garde nationale de Paris.

Juin : 15, grand couvert. 20, rien. 21, mardi, départ à minuit de Paris, arrivé et arrêté à Varennes en Argonne à onze heures du soir. 22, départ de Varennes à 5 ou 6 heures du matin, déjeuné à Saint-Menehoul, arrivé à 10 heures à Châlons, y soupé et couché à l'ancienne Intendance. 23, à onze heures et demie on a interrompu la messe pour presser le départ, déjeuné à Châlons, dîné à Epernai, trouvé les commissaires de l'Assemblée auprès du port à Buisson, arrivé à onze heures à Dormans, y soupé, dormi

3 heures dans un fauteuil. 24, départ de Dormans, à 7 heures et demie, dîné à la Ferté-sous-Jouarre, arrivé à 11 heures à Meaux, soupé et couché à l'évêché. Samedi 25, départ de Meaux, à 6 heures et demie, arrivé à Paris, à 8 heures sans s'arrêter. 26, rien du tout, la messe dans la galerie. Conférence des Commissaires de l'Assemblée. 28, j'ai pris du petit lait.

Juillet : 14, j'avais dû prendre médecine. 17, affaire du Champ de Mars. 26, médecine à 6 heures et fin du petit lait. En travers de la page est écrit : rien de tout le mois, la messe dans la Galerie.

Août : En travers de la page est écrit : tout le mois a été comme celui de juillet.

Septembre : 3, présentation de la Constitution par 60 députés à 9 heures. 4, conseil. 6, rien, conseil. 8, 10, 12, idem. 13, idem, envoi de l'acceptation par une lettre à l'Assemblée. 14, séance de l'acceptation à midi à l'Assemblée, aller en voiture, retour à pied, reconduit par l'Assemblée. 20, rien, opéra de *Castor et Pollux* à 5 heures 3/4. 26, Théâtre-Français à 5 heures 3/4, *la Gouvernante* et *Crispin médecin*. 30, clôture de l'Assemblée à trois heures, aller et retour en voiture.

Octobre : 3, promenade à cheval à 9 heures à Villeneuve-le-Roi et tué 3 faisans. 4, rien. Députation de la nouvelle Assemblée à 9 heures. 7, ouverture de la nouvelle Assemblée à 1 heure; aller et retour en voiture. 8, comédie italienne à 5 heures 3/4, *les deux Chasseurs et l'Amant jaloux*. 22, rien; j'ai eu des hémorroïdes et pris du petit lait.

Novembre : 12, rien; fin du petit lait. 29, rien; députation de l'Assemblée à 9 heures.

Décembre : 14, séance à l'Assemblée à 6 heures. 15, présentation de la garde nationale.

Année 1792

Janvier : 24, rien; déjeuné chez Elisabeth.

Févriér : 1, médecine à 7 heures; la messe chéz moi.

Mars : 16, première garde de ma Garde.

Avril, samedi saint 7, soupé seul à minuit. 20, séance à l'Assemblée nationale à midi et demi; aller et retour en voitûre.

Mai : 5, rien; mauvais temps; 30, licenciement de ma Garde.

Juin, 20, affaire des Tuileries; 22, 23, rien.

24, revue de la 6e légion aux Champs-Élysées à 11 heures; vêpres et salut. 25, promenade après la messe avec mon fils dans les cours et le jardin pour voir les Gardes nationales. 28, rien; arrivée de M. de la Fayette. 29, il devait y avoir la revue de la 2e légion aux Champs-Élysées.

Juillet : 7, promenade dans le jardin à 8 heures et 3/4; séance à l'Assemblée nationale à 2 heures et demie; aller et retour à pied. 14, Fédération au Champ de Mars; départ à 10 heures et demie; serment à 5 heures; retour et soupé à 7 heures. 21, rien; alerte dans l'après-midi. 23, promenade dans le jardin à 8 heures et demie. 27, rien; alerte dans la journée. 31, rien.

Les faits sont rares, mais les sorties sont plus fréquentes qu'on pense. Les voici à leur date du Journal :

Janvier : 2, promenade à cheval à 9 heures et demie par Meudon et Fausse-Repose. 11, promenade à cheval à 9 heures et demie par Saint-Ouen et le bois de Boulogne. 18, promenade à cheval à 9 heures et demie au bois de Boulogne. 25, idem. 30, promenade à 9 heures et

demie par Sèvres, le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne.

Février : 3, promenade à cheval à 9 heures et demie par Saint-Ouen et le bois de Boulogne. 7, promenade à cheval par le Faubourg du Temple, Saint-Denis et le bois de Boulogne. 11, promenade à cheval à 9 heures et demie par Neuilly, le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne. 15, promenade à cheval à 9 heures et demie au bois de Boulogne. 28, promenade à cheval à 10 heures par Clichy et le bois de Boulogne.

Mars : 3, promenade à cheval à 9 heures et demie par Meudon et Saint-Cloud. 19, promenade à cheval à 9 heures et demie au bois de Boulogne. 23, promenade à cheval à 9 heures et demie par Saint-Cloud, l'étang de Viroflay et Meudon. 27, promenade à cheval à 9 heures et demie par le bac de Saint-Ouen et la plaine de Grenelle. 31, promenade à cheval à 9 heures et demie par le bac de Bezons, Épinay et Saint-Ouen.

Avril : 4, promenade à cheval à 9 heures et demie par la plaine de Billancourt et le bois de Boulogne. 7, samedi saint, promenade à cheval à

midi par le bois d'Asnière et d'Argenteuil et le pont de Charonne. 14, promenade à cheval à 9 heures 1/4 par Saint-Cloud, le Butard et la plaine de Grenelle; conseil extraordinaire. 17, promenade à cheval à 9 heures et demie par la Villette, Étains. 21, promenade à cheval à 9 heures et demie par le bois de Boulogne et Saint-Cloud. 24, promenade à cheval à 9 heures par Trivaux, les Gonards et Sèvres. 27, promenade à cheval à 9 heures et demie par la plaine de Grenelle, le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne. 30, promenade à cheval à 4 heures et demie, à Saint-Ouen, Pierrefitte, Rueil et Saint-Gratien; aller et revenir en voiture.

Mai : 8, promenade à 9 heures et demie à cheval du bois de Boulogne à la Porte des Princes par Saint-Cloud et Porchefontaine. 12, promenade à 9 heures et demie à cheval de la Villette à Saint-Ouen par Gonesse, Ecouen et Saint-Brice. 15, promenade à 9 heures et demie du Trône à Pantin par le bois de Neuilly; gagné à Bondi. 19, promenade à 9 heures et demie à cheval de la Croix de Catelan à la Muette par le parc de Meudon, Fausse-Repose et le Butard.

22, promenade à 9 heures et demie à cheval de Mont-Rouge au même endroit par Châtillon, Trivaux, le bois de Verrières et Sceaux. 26, promenade à cheval à 9 heures et demie au bois de Boulogne.

Juin : promenades à pied dans le jardin le 9, le 15, les 19 et 25.

En juillet, les deux promenades du jardin, déjà mentionnées au 7 et au 23.

Il n'y a pas d'autres promenades, soit grandes, soit petites pour ces sept premiers mois de l'année 1792.

Le premier fait, consigné dans le Journal du Dauphin, le 14 janvier 1766, est : Service de mon père aux Récollets; audience de la duchesse de Richemont chez la Reine.

Le Journal du Roi finit le 31 juillet 1792 par le mot : rien.

XVIII

ENCORE LA CHASSE



XVIII

ENCORE LA CHASSE

La rédaction et les récapitulations du Journal supposent de nombreuses minutes de différents genres : *Omnia tempus habent*. On a trouvé du temps pour revoir des tableaux étrangers et composer maints travaux très difficiles.

Il est important d'inventorier toutes les pièces détachées qui remplissent le portefeuille de Louis XVI, indépendamment de son Journal, aux Archives du royaume.

I. Trois feuilles de quatre pages, ayant dix-huit centimètres de hauteur sur onze de large,

ne sont qu'une des minutes d'après lesquelles le Journal était rédigé.

II. Deux pages autographes du roi, du même format, contiennent, sur quatre colonnes de trente-six lignes, les noms des Messieurs et des Dames de la Cour avec un quantième du mois de 1785 et 1788; le chiffre placé au-dessus de chaque nom paraît indiquer le nombre de fois qu'ils ont été reçus.

III. Six autres pages, encore du même format, indiquent pour l'aller et le retour le nombre de lieues pour six voyages différents dans les contrées de la France; en suivant cet itinéraire, on pourrait parcourir tout le royaume. C'était probablement un projet de voyage pour le roi ou les princes. Versailles était le point de départ.

IV. Trois pages in-8°, pleines, ont pour titre : Noms des chevaux que j'ai montés. Avec M. de Montfaucon on a monté l'Emeraude, le 21 août 1766 ; puis viennent huit autres noms ; le Glorieux a servi le 9 décembre 67; suivent 39 noms; on compte 165 manéges jusqu'au 17 juillet 69. Le travail est divisé en deux colonnes. L'une est pour la chasse. On désigne le cheval occupé

dans toutes les chasses, depuis le 19 avril 69 jusqu'au 11 novembre 90; on distingue les chasses où il a fallu deux chevaux. En définitive, on a monté 128 chevaux, et il y a seulement 7 chasses où il a fallu changer de cheval.

V. Une autre feuille de quatre pages in-8°, est intitulée : Liste des jeunes chevaux de M. de Lançon. Sauf le nom des chevaux, tout est de la main du roi. C'est d'octobre 86. L'Escargot est un très joli cheval prêt à donner au roi; je l'ai monté, m'a été ôté à cause des peurs; 1 je l'ai monté en 87; 1 idem; 1 monté le 31 octobre 86; 1 je le monte depuis mars 87; 1 Joseph le monte. Le Distingué, à espérer beaucoup de ses qualités. Il y a ainsi une liste de 43 chevaux nommés. En marge de six est écrit : M. de Lançon l'a monté; 1 je le monte au sanglier; 1 je le monte; médiocre; 1 je le monte, 27 septembre 86.

VI. Deux pages in-folio, et divisées en deux colonnes, chacune, sont consacrées par le roi à la Grande Meute. Il nomme les piqueurs, les valets de limiers à cheval, les valets de limiers à pied, les valets de chiens à cheval, les valets de chiens à pied en diverses années; il indique

quand ils se retirent ou meurent, ou s'ils entrent au chenil. Il précise si les valets de limiers sont passés piqueurs, si les valets à pied sont devenus valets à cheval, et si les valets de chiens à cheval sont mis dans la classe des limiers à pied. Avancements, retraites ou décès, tout a sa place dans ces états de service.

VII. Deux autres pages in-folio sont consacrées à un travail du même genre sur le cadre de la Petite Meute.

VIII. Quatre autres pages in-8°, et divisées, chacune, en quatre colonnes, sont encore employées par le roi à l'état de la domesticité.

La première page a quatre colonnes pour 81, 85, 87 et 89. Le roi a écrit les noms et prénoms des domestiques, et distingue le père du fils. Voici le genre des notes : Verneuil retiré en 83, cadet Flocard retiré en 89, Bourdon retiré en 89, Augustin mort en août 87, la Brossaille retiré en 87, Flocard père retiré en 87, Nanteuil passé au Petit Chenil à la fin de 88, Etienne Dubois mort en 88.

Dans la deuxième page il y a une colonne pour les noms de la Grande Meute, une colonne pour

la Petite Meute de 68 ; les deux autres colonnes ont le même but pour 70 à 74 ; il y a des noms avancés, d'autres retirés, et quelques uns renvoyés, avec indication de l'année pour ces catégories.

Dans la troisième page, il y a deux colonnes pour la Grande et la Petite Meute, la troisième pour la Meute du cerf, et la dernière pour celle du chevreuil, en 74.

On a réformé 9 noms en 74.

Les quatre colonnes de la quatrième page sont consacrées aux noms de la chasse du cerf et du chevreuil pour 75, 78, 79. Il y a 62 noms de cités, on marque les retraites et on compte deux décès.

IX. Une page in-8° contient l'histoire détaillée de trois chasses consacrées à courre un cerf.

X. Deux pages in-12 donnent le tableau des chasses à Saint-Hubert, depuis 1771 à 1789.

XI. Quatre pages in-folio sont consacrées aux Attaques de Rambouillet ; il n'y a que 16 lignes à la dernière page, mais 76 à la première et à peu près autant dans la seconde et la troisième. Il y a des colonnes remplies pour les années depuis

1771 jusqu'à 1788 ; il en reste pour celles qui doivent suivre ; la dernière finit avec 1806.

XII. Une simple feuille in-folio est consacrée sur le recto aux étangs de Rambouillet, et sur le verso, aux environs de Versailles ; il y a pareillement des colonnes pour toutes les années depuis 70 jusqu'à 1806.

XIII. Une page sur les cerfs pris à Saint-Germain ; il y a une ligne pour chaque année depuis 1771 jusqu'à 1789, et huit colonnes.

XIV. Il y a 15 lignes sur une feuille in-8°, intitulée : État des cerfs qui sont dans la forêt de Rambouillet, comme sur les cantons de chaque garde, aux 4 et 5 juillet 90. On compte 114 cerfs dont 40 dix-cors. Cet aperçu est plus au-dessous qu'audessus, dit le signataire Brou. Il n'y a pas trace de l'écriture du roi sur cette pièce faite par ses ordres, de même que sur l'état suivant.

XV. Deux pages ont pour titre : État des animaux qui se trouvent dans le bois de Rambouillet au 13 mars 1791, d'après le rapport de chaque garde. On compte 115 cerfs, 140 biches, 60 daims et dines, en tout 315 animaux. L'état est signé Brou.

XVI. Une autre feuille in-8°, qui n'est pas du roi, donne l'état des animaux ôtés de la forêt de Saint-Germain depuis le 1er janvier 1783 jusqu'au 20 mars de la même année; toutes les marges sont couvertes d'additions de pièces de chasse, et il y a autant de colonnes que de classes de cerfs.

XVII. Encore trois pages in-folio qui ne sont pas du roi. Elles ont pour titre : État des animaux pris aux environs de Versailles, avec les toiles et panneaux de Chantilli, par le sieur Antoine de Beauterne. On a établi 8 et 9 colonnes pour la facilité des récapitulations. Le total donne 85 cerfs, 100 biches, 42 daims, 39 dines, 7 chevreuils. Sur 273 animaux pris aux toiles, il reste 207 animaux vivants, savoir : 55 cerfs à Marli et 17 à Saint-Germain; 62 biches à Marli et 9 à Saint-Germain; 1 chevreuil à Marli, 1 à Sceaux, et 2 au petit parc de Meudon; 16 daims à Saint-Cloud, 5 au petit parc de Versailles, 5 à Clagni, 5 à Meudon et 2 à Sceaux; 10 dines à Saint-Cloud, 5 à Versailles, 4 à Clagni, 6 à Meudon et 2 à Sceaux. Pour les cerfs, ils sont comptés suivant les qualités de dix-cors, dix-cors jeunement,

quatrième tête, troisième tête, seconde tête et daguets.

XVIII. Vingt lignes sur une page in-8°, ayant pour titre : Etat des cerfs connus dans une partie du pays de chasse de Rambouillet, sur les rapports des valets de limiers. Total, 214 cerfs. Il y a une distinction de 37 en 25 chasses avec le nombre et la qualité des cerfs. C'est de la main du roi, mais l'année 1790 est mise au crayon.

XIX. Une page in-32, du 16 mars 1790, ne contient que quinze lignes pour les qualités de 35 cerfs dans un rendez-vous au Poteau-des-Cuisines-de-Monseigneur.

XX. Voici 10 pages in-folio, dont la fin est annotée par le roi. Le titre est : Liste des chasses que l'équipage de M. le prince de Condé a faites aux Alluets et dans les environs, en 1769. On donne les qualités de 57 cerfs avec cette note : 14 cerfs sont revenus du côté de Versailles, dont 3 ont été manqués ; 2 ont été à Lotti ; 1 a été des Alluets à Gambagnal ; 1 a été à Senneville, pris à Binanville ; 1 a été manqué à Trapes ; 1 a été à Besne ; de Besne, 1 a été à Rambouillet ; 4 sont revenus aux Alluets. 44 chasses dont 5 manquées.

XXI. Huit pages in-8° sont employées aux assemblées de chasse dans la forêt de Saint-Germain, aux environs de Versailles, dans la forêt de Sénart, de Compiègne et Fontainebleau, et à tous les endroits où l'on peut aller depuis le rendez-vous des assemblées.

XXII. Deux feuilles, divisées en trois colonnes qui ont jusqu'à 42 lignes, sont consacrées à la distance par toises depuis Versailles à tous les rendez-vous de chasse dans les environs de Versailles. Dans la deuxième page, la troisième colonne compte par toises la distance de Saint-Cloud à trois endroits de chasse.

XXIII. Trois pages in-8° donnent la distance par toises et le nombre de relais pour diverses assemblées de chasse.

XXIV. Enfin, encore deux pages in-8° pour les assemblées, la distance de leurs relais et la disposition pour la première et la seconde voiture.

XXV. Toutes ces pièces rédigées par le roi, et tous ces rapports faits par son ordre et qu'il conservait précieusement dans ses archives de chasse, annoncent l'amateur; mais il reste à analyser un dernier document où il s'est surpassé et où il

écrit en maître consommé qui entend la théorie et la pratique avec la perfection du génie.

Il s'agit de huit pages in-8°, de sa main, sur les placements de relais. Il démontre la nécessité de bien établir les relai; il justifie son avantage et son utilité. Il dit qu'il faut savoir où arrivent les cerfs et dans quelle cachette ils se retirent; il indique le moyen de les prévenir et de les poursuivre, de les attaquer et de les brusquer en lançant des chiens à propos. Des instructions générales sur ce sujet, il entre ensuite dans tous les détails nécessités par la connaissance approfondie de tous les coins et recoins des principales forêts de la couronne. Il finit naturellement par désigner tous les endroits où le relai est avantageux pour ne pas manquer le cerf et afin de le suivre dans toutes ses courses avec chance de l'attraper et de le tenir aux abois. Tout est prévu et prévenu. C'est un véritable manuel pour les gens du métier.

L'analyse de ces vingt-cinq documents suffirait pour faire connaître Louis XVI; c'est aussi la peinture la plus complète et la plus exacte du caractère d'un chasseur.

XIX

COMMENTAIRES DE NEMROD-LOUIS XVI



XIX

COMMENTAIRES DE NEMROD-LOUIS XVI

Louis XVI était un second Nemrod, infatigable chasseur devant Dieu et devant les sujets de France et de Navarre. Ses faits et gestes, ce sont ses chasses ; aussi les a-t-il toutes racontées avec la concision et l'exactitude de César.

Il a conservé avec soin toutes ses narrations de chasses. C'est un tas de feuilles volantes, ayant seulement dix-huit centimètres de hauteur et onze de largeur ; les noms sont souvent abrégés, l'écriture est fine ; on craint la diffusion et la dépense ; il y a habituellement quarante-deux

lignes et parfois quarante-six à la page. On économise le papier et l'encre, parce que partout il n'est question que de réforme de la cour.

Il reste quatre pages sur des chasses de 71, 72, 74, 75, 77, 78 et 80. Cinq autres, cotées en 1788, se rapportent à d'autres chasses de 82, 83, 84, 85, 86, 87 et 88. Ce sont des notes pour des narrations.

Voici les narrations de chasses qu'on pourrait appeler les commentaires de Louis XVI : 59 pages pour 79, 37 pour 80, 48 pour 81, 50 pour 82, 49 pour 83, 41 pour 84, 56 pour 85, 45 pour 86, 51 pour 87, 58 pour 88 et 13 pour 89. En tout 507 pages.

Pour savoir quel espace est accordé à la narration de chaque chasse, on peut prendre pour exemple les exploits de 89.

Or, le 16 mai obtient 35 lignes; le 20 mai, 28; le 25 mai, 23; le 31 mai, 16; le 15 juin, 25; le 25 juin, 15; le 2 juillet, 21; le 7 juillet, 47; le 10 septembre, 27; le 14 septembre, 34; c'est la dernière histoire, il avait fait chaud toute la journée, les chasseurs sont restés n'en pouvant plus.

Quand la chasse a été longue et importante, elle obtient une page et demie.

Les bulletins des batailles sont plus prolixes, mais ne sont pas plus complets et circonstanciés que ces chroniques de chasse.

Tout se fait montre en main. L'heure du départ est ordinairement fixée ; on n'oublie pas l'heure de la retraite; une fois on a sonné la retraite à sept heures et un quart. Le moment de la victoire est consacré ; une fois le cerf s'est noyé à huit heures moins cinq minutes. On compte même les heures employées à courre un cerf ; il y en a un qui a été attaqué pendant cinq heures et dix minutes. Une autre action est mentionnée à neuf heures et trois quarts passés.

Il paraît qu'on changeait quelquefois d'idée en chemin. Ainsi, le 12 juillet 81, on écrit : Comme il faisait très chaud, je ne suis parti qu'à trois heures et demie, et, au lieu d'aller à la Potine, j'ai été au bois Guérin.

Naturellement on distingue si c'est la Grande ou la Petite Meute qui a chassé; même déférence pour la nature de l'équipage.

Les compagnons de chasse sont nommés,

mais les noms propres sont difficiles à déchiffrer.

Vient le nom des assemblées et de tous les endroits où on a chassé, où on a poursuivi, pris, tué ou manqué le gibier. On indique si c'est la nuit qui a fait renoncer à la chasse.

Toute chasse est précédée d'une battue. Les rapports des gardes deviennent une affaire importante. Le nom de chaque garde est écrit ; on constate si les rapports ont été trouvés exacts. On compte les bêtes qui avaient été reconnues et traquées la veille.

Rarement on se contente d'indiquer les endroits de la chasse et de compter le nombre des cerfs, soit pris, soit manqués, par chacune des divisions de chasseurs.

Mais les difficultés sont le plaisir et l'orgueil de la chasse. Si un premier rapport de garde est fidèle, vite on attaque; si le gibier a échappé d'avance, alors on contrôle tous les rapports des gardes, et c'est sur ce qu'ils présument qu'on se met en campagne, qu'on réunit ou divise la troupe des chasseurs.

Il y a des cerfs qui ne sont pas bêtes et jouis-

sent de bonnes jambes au service de leur instinct. Dès qu'on les aperçoit, on les attaque; s'ils fuient, on se met à leur piste ; si on les retrouve, on les relance ; on les suit dans toutes les retraites où ils tâchent d'échapper au sort fatal. Mais on en prend et on en tue plus qu'on n'en manque, parce qu'on a grand nombre de chevaux et chiens excellents et d'hommes expérimentés et rusés.

Il faut savoir à qui revient l'honneur de la victoire. Donc on dit si c'est le premier ou le deuxième ou le troisième relai qui a triomphé, ou bien si tous les relais ont donné simultanément ou successivement. Il y a de la gloire pour tous, absolument comme dans les bulletins de la Grande Armée.

Mais l'eau est le salut des cerfs. Donc on distingue si le cerf a été pris ou s'est noyé dans un trou plein d'eau, dans un ruisseau, dans une mare ou dans un étang à proximité des chemins, des bois.

On dit si le cerf a battu l'eau, combien de temps il y est resté, de quel côté il en est sorti, et s'il a tourné ou à droite ou à gauche. On compte les efforts faits pour le sauver de la noyade;

on mentionne dans quel état il était, quand il a fini de nager et est revenu sur terre.

Pris ou tué, le cerf mérite une description anatomique. On raconte s'il est jeune ou vieux, faible ou fort, sain ou blessé, entier ou estropié, beau ou laid. On dit s'il est borgne ou taché. On remarque s'il a de l'apparence ou s'il a des parties difformes, s'il a la venaison mauvaise. On tient note de toutes les monstruosités. Ainsi, il y en a un dont le pied de derrière avait été déboîté et qui n'avait qu'une perche d'un côté de la tête.

Voilà un abrégé de tous les détails éparpillés dans les 507 pages de chasse de Louis XVI.

Il reste vingt-deux pages d'annuaire qui commence en 78 et finit en 88, ou deux pages par an. Chaque page est divisée en trois colonnes, consacrées, la première à la désignation des localités de chasses du cerf, la deuxième au nombre des cerfs pris, et la dernière au nombre de ce qu'il reste de cerfs dix-cors. Les chasses sont placées comme elles ont été faites, mais sans date. Chaque année se termine par une récapitulation des chasses, d'abord par le nombre des endroits, ensuite par le chiffre des cerfs pris, enfin, par le

nombre approximatif des cerfs dix-cors encore vivants. Une dernière récapitulation est employée au cadre des chasses faites et des chasses manquées ; il en résulte que le plus de chasses manquées c'est 4, et seulement une année.

XX

LOTERIE ET JEU



XX

LOTERIE ET JEU

Voici le temps de gagner et de perdre, *tempus acquirendi et tempus perdendi.* Les loteries sont à la mode et le jeu est inévitable, puisqu'il est d'usage dans les soirées où il n'y a ni bal, ni comédie. Mais comme on est, avant tout, un homme d'ordre, on se fera un point d'honneur de consigner par écrit toutes les chances de la loterie et les gains et pertes au jeu.

Il paraît qu'on avait des compères, car dans les dépenses de mai 81, on met : mes associés ont perdu à Marli au lansquenet 36,000 livres.

Chaque mois on fait un relevé des loteries et des jeux, et on récapitule les gains et les pertes de la façon suivante :

1775. Janvier, j'ai gagné au jeu 187 livres — février, idem 129 — mars, le 7, à la loterie 90 ; au jeu : 204 — avril, le 7, l. 828 — mai, le 5, l. 90 ; jeu, 218 — juin, jeu, 726 — juillet, j'ai perdu au jeu 13 livres 12 sols — août, le 5, l. 90 ; perdu au jeu 12,874 livres 12 sols — septembre, jeu, 336 — octobre, le 5, l. 90 ; jeu, 477 — novembre, perdu au jeu, 60 — décembre, rien.

1776. Janvier, 5, l. 828 ; perdu au jeu, 564 - février, jeu 900 — mars, 384 — avril, 240 — mai, perdu au jeu, 375 — juin, 5, l. 90 ; perdu au jeu, 1134 — juillet, perdu 213 — août, 5, l. 90 — septembre, 5, l. 90 — octobre, 1, l. 132 ; jeu, 1,251 — novembre, 1, l. 132 ; perdu au jeu, 1,310 — décembre, perdu au jeu, 84.

1777. Janvier, perdu au jeu, 387 — février, 1, l. 990 ; 15, l. 225 ; perdu, 180 — mars, 17, l. 225 ; perdu, 495 — avril, 2, l. 225 ; jeu, 162 — mai, 17, l. 990 ; perdu, 139 — juin, perdu, 759 — juillet, 16, l. 990 ; perdu, 222 — août, 2, l.

225 ; 16, l. 225 ; perdu, 138 — septembre, 16, l. 225 ; perdu, 1,149 — octobre, 1, l. 225 ; perdu 21 — novembre, le 31 (*sic*) l. 225, perdu 444 — décembre, perdu 150.

1778. Janvier, 2, l. 225, perdu 255 — février, jeu, 756 — mars, 2, l. 225 ; jeu 72 — avril, 1, l. 225 ; 16, l. 225 ; perdu 366 — mai, 16, l. 225 ; perdu 591 — juin, 6. l. 225 ; perdu 849 — juillet, 1, l. 225 ; perdu 180 — août, jeu, 663 — septembre, jeu, 600 — octobre, 1, l. 990 ; 16, l. 990 ; jeu, 786 — novembre, 16, l. 225 ; jeu 975 — décembre, 16, l. 225 ; jeu 24.

1779. Janvier, 2, l. 225 ; jeu, 216 — février, 1, l. 225 ; perdu 132 — mars, 1, l. 990 ; jeu, 69 — avril, perdu 327 — mai, 1, l. 225, perdu 2,337 — juin, 16, l. 225 ; perdu 2,538 — juillet, 1, l. 225 ; jeu 108 — août, 16, l. 225 ; le 22, j'ai reçu de M. Necker pour un billet échu de la loterie royale 1,200 ; jeu, 30 — septembre, perdu 696 — octobre, le 30, l. 225 ; perdu 59,394 ; novembre, perdu 507 — décembre, le 1, l. 225.

1780. Janvier, jeu 849 — février, 16, l. 225 ; perdu 480 — mars, l. 225 ; jeu, 243 — avril, jeu, 114 — mai, perdu 1,221 — juin, 1, l. 990 ;

15, l. 225 ; jeu 1,632 — juillet, le 23, M. Necker m'a remis un billet de loterie échu de 1,600 ; jeu 516 — août, 16, l. 990 ; perdu 1,182 — septembre, 1, l. 225 ; jeu, 1,458 — octobre, perdu 1,863 — novembre, perdu 681 — décembre, 16, l. 225 ; perdu 87.

1781. Janvier, 2, l. 4,495 ; perdu 447 — février, 1, l. 225 ; perdu 15 — mars, 1, l. 225 ; 16, l. 225 ; 31 l.... perdu au jeu 69 — avril, 15, l. 225 ; perdu 1,272 — mai, l. 450 ; perdu 108 — juin, perdu 876 — juillet, 2, l. 225, perdu 1,116 — septembre, perdu 384 — octobre, 1, l. 225 ; perdu 231 — décembre, perdu 183. — Il n'y a rien pour août et novembre.

1782. Janvier, 2, l. 225 ; le 21, j'ai gagné au lansquenet en sus de ce que j'y avais perdu le 13 : 5,496 ; perdu au jeu 96 — février, 15, l. 225 ; jeu 642 — avril, 16, l. 225 — mai, 16, l. 225 ; jeu, 387 — juin, 1, l. 225 ; 15, l. 990 ; perdu 12 — juillet, jeu 78 — août, 1, l. 225 ; perdu 234 — septembre, 2, l. 225 ; 16, l. 225 ; perdu 411 — octobre, perdu 822 — novembre, jeu 45 ; l. 225 — décembre, 17, l. 990.

1783. Janvier, 2, l. 990 ; 16, l. 225 — février,

15, l. 990 ; jeu, 156 — mars, perdu 732 — août, 1, l. 225 ; jeu, 66 — mai, 1. l. 225 ; jeu 141 — juin, 1, l. 225 ; jeu 96 — juillet, 1, l. 225 ; 16, l. 225, perdu 438 — août, 1, l. 225 — septembre, 15, l. 225 ; jeu, 213 — octobre, perdu 294 — novembre, 1, l. 225 ; 17, l. 225 ; jeu 63 — décembre, 15, l. 225 ; jeu 60.

1784 Janvier, 2, l. 225 ; perdu 63 — février, 1, l. 225 ; 15, l. 990 — mars, 16, l. 4, 495 ; perdu 471 — avril, perdu 192 — mai, 16, l. 225 ; jeu 162 — juin, 1, l. 225 ; perdu 369 — juillet, perdu 897 — août, perdu 333 — septembre, perdu 594 — octobre, 16, l. 225 ; perdu 45 — novembre, 3, l. 225 ; 14, l. 225 ; perdu 681 — décembre, 1, l. 225 ; 16, l. 225.

Il résulte de ces états qu'on était plus heureux à la loterie qu'au jeu. On a gagné à la loterie 43,390 livres, et seulement 20,533 livres au jeu.

L'année 81 a été fatale ; on n'a enregistré que des pertes au jeu : la perte de 12,874 livres 12 sols en 75 et surtout celle de 59,394 livres en 79 ont creusé un gouffre. En définitive toutes les pertes du jeu s'élèvent à 104,762 livres et

24 sols. Comme le produit de la lòterie et du jeu ne rend que 62,923 livres, il y a un déficit de 41,839 livres.

Il ne reste pas de document pour les années qui ont suivi 1784.

XXI

LES SURPRISES DE LA CASSETTE



XXI

LES SURPRISES DE LA CASSETTE

Si l'on inscrit les chances de la loterie et les gains et pertes de jeu, rien de plus naturel que d'avoir des registres en partie double pour tous les genres d'affaires.

La preuve, la voilà. C'est un cahier du même format que le grand Journal, ayant vingt et un centimètres de haut et dix-sept de large. La première feuille porte pour titre : Pensions et gratifications que j'ai accord*és* sur la cassette depuis le quartier d'avril 1776.

Ce nouveau Journal se compose de 64 pages, toutes écrites de la main du roi : le dernier quar-

tier est de janvier 92. Les quartiers et peut-être les années ont été faits au courant de la plume, ce qui suppose un brouillon préalable pour le quartier ou l'année. A chaque quartier, on fait l'addition soit des pensions, soit des gratifications.

Plusieurs fois, après cette addition, on a trouvé de nouvelles pensions et gratifications à ajouter, alors on fait une nouvelle addition. Quelquefois on a retrouvé encore des pensions et gratifications omises dans la seconde révision, alors on refait une troisième addition. Il est rare qu'on ne se donne pas la peine de faire l'addition de chaque quartier.

Chacune des 64 pages est divisée en deux colonnes, séparées par une raie noire; la première colonne est intitulée Pensions et l'autre Gratifications; entre chacun de ces deux titres, on lit le mois du quartier, ou janvier, ou avril, ou juillet, ou octobre.

Il n'y a de lacune dans les pensions qu'en avril 76 et 91, et pour toute l'année 92. Il n'y a pas de gratifications en janvier 76, 83, 84, 86, 87, 88 et 89 et en juillet 78, 79, 81, 82, 83, 84,

86, 87, 88, 89, 91 ; le seul quartier de janvier est rempli en 92.

Tout le Journal est mal écrit; aussi les noms sont-ils difficiles à deviner.

Dans la colonne des pensions, on remarque quelques filleuls et filleules, plusieurs prêtres, beaucoup plus de militaires; la masse se compose d'employés de la Cour. Voici quelques exemples : avril 83, aux enfants de Gamain, 240; juillet 83, à Rameau, pour augmentation, 300 ; janvier 89, à un curé près d'Etoges, âgé de 83 ans, 144; le nom de M. de Corneille, gentilhomme de Normandie, figure plusieurs années. On a soin d'indiquer les motifs de plusieurs pensions, les augmentations et les reversions aux différents membres de la famille. L'histoire ne peut tirer aucun parti de cette liste de pensionnaires.

Du reste, ces pensions se réduisent à peu de chose pour chaque année et pour la récapitulation du règne. En 76, c'est 25,530 livres; en 77, c'est 24,522; en 78, c'est 16,612; en 79, c'est 22,150; en 80, c'est 15,340; en 81, c'est 17,200; en 82, c'est 23,692; en 83, c'est 20,188; en 84, c'est 13,895; en 85, c'est 14,668; en 86, c'est 13,452;

en 87, c'est 17,638; en 88, c'est 15,508; en 89, c'est 11,704; en 91, c'est seulement 2,269; l'année la plus chargée est 90. Il y a 38,976 livres.

On peut faire sur les gratifications les mêmes remarques que sur les pensions. Voici un échantillon : en 87, à D[elle] Dumont, âgée de 89 ans, 360; en 86, au P. By, *cy*-devant jésui*tte*, 200; en 90, à Beauterne pour remplacer l'argent du roi qui a été volé chez lui, 3,066. Acloque figure, en janvier 91, pour son faubourg pour 3,000 et, en janvier 92, pour 1,800. La dernière ligne porte : janvier 92, à un Suisse qui a été volé, 96.

Voici la récapitulation des gratifications : en 76, c'est 9,010; en 77, c'est 8,860; en 78, c'est 10,738; en 79, c'est 6,060; en 80, c'est 8,688; en 81, c'est 8,308; en 82, c'est 12,628; en 83, c'est 7,036; en 84, c'est 9,730; en 85, c'est 11,074; en 86, c'est 9,272; en 87, c'est 10,846; en 88, c'est 11,052; en 89, c'est 15,590; en 92, c'est seulement 2,296. Les deux années les plus grevées, c'est 91 pour 51,853 et surtout 90 pour 88,242.

Le total des pensions est de 293,344 livres et celui des gratifications de 278,987. La cassette a donc accordé en pensions et gratifications seulement 572,331 livres.





XXII

LE PETIT MÉNAGE

Louis XVI fait tout avec poids et mesure, comme la sagesse. Il se rend compte de tout ce qu'il reçoit et de tout ce qu'il dépense ; il tient sa caisse comme un commis de banquier ou de boutique ; il connait la tenue des livres, comme s'il avait été élevé pour le commerce et les affaires. Il n'y a pas de famille dont le livret de ménage puisse être comparé à l'exactitude et à l'ordre de son Journal de petit ménage.

Il est Dauphin, mais il a son petit ménage à régler. Il a dû commencer de bonne heure à

écrire les comptes de sa maison, si l'on en juge par les cahiers des dernières années qui restent.

Voici un cahier, ayant encore les dimensions du grand Journal connu, vingt et un centimètres de haut sur dix-sept de large. On économise le papier, car on met ordinairement à la page cinquante-cinq lignes, et quelquefois soixante. On partage la page en deux colonnes, séparées par une raie. Une raie seulement divise les mois et les années. Jamais on n'a écrit plus fin ; mais c'est si lisible qu'il n'y a pas un nom propre qu'on ne puisse deviner. Ce n'est pas bâclé au jour le jour ; on a transcrit plusieurs mois de suite ; la perfection et la netteté de ce Journal enlevé du même coup pour la saison, prouvent qu'il était rédigé d'après des feuilles volantes de brouillon.

La première feuille de ce Journal de ménage a pour titre : Comptes 1772, 1773. Le premier cahier est consacré à ces deux années et remplit quatorze pages ; un second cahier était réservé à 1774, il finit avec les comptes du mois de mai, et n'a que quatre pages pleines et une colonne d'employées.

La deuxième feuille du Journal commence par ces mots : Juin 1772, il reste du dernier mois 6,507 livres 7 sols 10 deniers ; le mois de juin, 9,000 ; recette 15,507 livres 7 sols 10 deniers. Chaque mois il fait le même calcul Souvent dans le courant du mois, il interrompt ses comptes en disant : dans ma bourse, 600 livres ou autre somme. Chaque année, il récapitule les dépenses de l'année, il tient compte du reste et le compte avec la recette de l'année. Soit à la fin du mois, soit à fin d'année, il a si bien réglé ses dépenses que la caisse n'est jamais vide. Pour n'être pas gêné, il fait des règlements nombreux pour les fournitures qu'il n'aurait pas pu payer d'un coup ; ainsi, presque tous les mois figure un paiement de 250 livres pour des fusils.

Voici son compte d'année. Recette de l'année, 108,000 ; la commande, 3,000 ; gratification à cause de Paris, 1,800 ; reste de l'année 1772 : 8,898 livres 16 sols 6 deniers. Année 1773 : 121,698 livres 16 sols 6 deniers ; dépense, 113,243 livres 10 sols 6 deniers ; reste, 8,455 livres 5 sols 9 deniers.

On est rangé et réglé comme papier de musi-

que. Le nom du quêteur, du solliciteur, du fournisseur, du domestique qui a fait l'avance est toujours écrit ; on sait par quelles mains les paiements les plus faibles ont passé ; il n'y a pas une dépense qui ne soit justifiée. On met une fois : pour une erreur, 6 livres.

Tous les gages sont payés par quartier ; le grosses dépenses sont aussi réglées par quartier. On paie d'un coup 666 l. 13 s. 14 d. pour bougie ; cet article revient plusieurs fois. On inscrit 300 l. pour quartier à la bouquetière ; on tient à être sur un bon pied avec elle ; de temps en temps on lui donne soit 6, soit 12 livres ; un jour on lui paie deux bouquets 12 livres. On est galant.

Tous les mois on paie le porteur d'eau, Bury, 12 l. ; chaque mois aussi 6 l. pour le lit ; très souvent 12 l. pour le porte-table.

On donne en gros pour les chiens. D'un coup, Beauterne a 150 l. pour les chiens ; une fois c'est 264 l. pour 2 chiens. On paie aussi en gros les bains ; les mémoires sont toujours forts, notamment celui de 192 l.

Comme on a toujours la montre en main, on casse souvent le verre ; trois fois on donne 12 sols

pour un verre de montre ; deux fois le verre de montre n'est que 10 sols ; enfin une fois on écrit : pour envoyer ma montre à Paris 7 sols.

On n'est pas chrétien pour rien. On donne fréquemment 12 l. pour pain bénit. On donne aux curés, aux couvents, aux quêteurs, aux pauvres, aux malades, aux établissements religieux. Ainsi, au curé de Saint-Louis, 240 l. ; même somme au curé de Notre-Dame ; 96 aux Carmélites ; 24 aux Capucins, 24 à l'Hôtel-Dieu ; au bedeau de Saint-Jacques, 12, et seulement 3 aux enfants de chœur ; 48 pour les pauvres ; 96 à Huet, qui est tombé de cheval. Il y a un quartier de 216 l. pour le séminaire du Saint-Esprit.

On fait honneur à l'épée qu'on porte. Donc on passe 24 l. à la musique des Gardes françaises et 24 à la musique des Suisses ; mais il n'y en a que 12 pour le tambour des Invalides.

On paie très souvent des mémoires de poste qui vont jusqu'à 48 livres ; mais une fois on n'inscrit qu'un port de lettre de 9 sols.

Il n'y a presque rien pour les arts et les lettres. Voici quelques citations : chez Pigale, 240 ; à M. Freron, 96 ; pour les gazettes d'Hollande,

84; pour le Mercure, par an, 96; pour un livre, 3.

Journellement on inscrit de faibles sommes de 2 et 3 l. pour voiture; il y a une fois 12 l. pour bac. On n'oublie pas 2 l. 14 s. pour graisser une chaise de poste.

Soit pour cadeau, soit pour paiement, on a affaire à tous les corps d'états. Donc 3 livres pour 2 crocheteurs; 6 pour les facteurs; 6 aux maçons; 6 aux charpentiers; 6 aux couvreurs; 6 à Joseph, ramoneur; 6 aux vitriers; 9 aux charretiers; 12 à l'allumeur des escaliers; 12 aux muletiers; 24 à mes porteurs; 36 aux frotteurs et balayeurs; 24 aux poissardes de Versailles; une fois 72 pour les poissardes. Enfin, il y a 3 l. pour celui qui a apporté du beurre.

Tous les genres de dépense sont consignés. Ainsi, 12 l. pour avoir mis en couleur; une fois, c'est 4 l. 16 s., et une autre fois, c'est 10 l. 8 s. pour l'huile du réverbère; une fois, repassage d'une livre; un autre repassage de 12 sols; une fois, c'est un sceau de 15 l.; une autre, un sceau de faïence d'une livre 4 sols; une fois, il y a du foin pour 1 l. 4 s.; une autre, c'est seulement

9 sols de foin pour emballage; une fois, c'est une boîte de 7 l. 12 s.; une autre fois, c'est une boîte de 10 sols, et une dernière fois, une boîte de 8 sols. Un jour on paie 18 l. pour des dés; un autre, il faut rembourser 14 l. 9 s. pour port de groseilles de Bar. Un jour, il faut 3 l. pour une caisse; un autre, on réclame 2 l. pour 5 crochets. Un jour, on passe 1 l. 16 s. pour un tire-bouchon; un autre, c'est la solde d'une livre et 13 sols pour de la braise. On passe 6 l. pour des rubans. Il reste des mémoires de 6 sols pour une cuvette et encore de 6 sols pour du coton.

Les fournitures de cabinet ont leur tour. Donc 108 l. pour télescope et 12 l. pour 2 cartes; donc 9 l. 12 s. pour un portefeuille et seulement 12 sols pour un étui de ciseaux. On acquiert un crayon à 1 l. 4 sols; il faut aussi un crayon de 12 sols. On a acheté en gros du papier pour 3 l.; on achète en détail du papier pour 4 sols. Mais il y a papier et papier; il faut faire aller le commerce. Donc pour 9 pauvres sols de papier huilé.

On a trop bon appétit pour vivre de pain et d'eau. Il parait que grand-papa veut bien fournir le pain, la viande, les légumes et le vin,

car ces articles ne sont pas portés en compte. Il ne faut que des hors-d'œuvre. Il y a des moments où on fait ses provisions. Ainsi on paie d'un coup pour 72 l. de pêches, pour 48 l. d'oranges et même pour 48 l. de fleur d'oranger. Ce qui revient le plus souvent, ce sont les factures de 12 livres; ainsi 12 l. de pêches, 12 l. de beurre, 12 l. de fraises, 12 l. de raisin, 12 l. de cerises, 12 l. de melon. On dirait que ce douze est un prix fixe, car on fait venir des melons des Carmes et c'est encore 12 livres qu'il faut. On retrouve encore 12 l. pour du muscat. Heureusement, l'eau-de-vie n'est pas à 12 livres. Un jour on prend une bouteille d'eau-de-vie à 1 l. 5 sols, et un autre jour on a pu avoir la bouteille à 1 l. 4 sols seulement.

La plus grosse dépense de bouche semble avoir été la charcuterie. On est étonné du nombre de fois que le boudin est mis en compte. Il y a des jours où on en paie pour 96 livres; toutes les livraisons de boudin sont énormes; il est rare qu'on se contente de dire : Aux marmitons, pour du boudin, 24 livres.

Une emplette de gourmandise ou de fantaisie

qui figure aussi souvent que le boudin, ce sont les dragées. Mais les dragées sont toujours cotées 12 livres; c'est le prix qui triomphe dans les factures, comme l'écu de six livres pour des cadeaux à toutes les classes d'ouvriers.

Ainsi ce cahier de comptes de 1772 et 1773 est complet et peut servir de modèle à tous les livrets de famille; il ne laisse rien à désirer, puisque tous les genres de fournitures nécessaires ou superflues et tous les articles de ménage les plus indispensables ont trouvé leur place dans ses colonnes, écrites avec une parcimonie de papier qu'il serait impossible de surpasser.

Le compte du Dauphin finit par cet état de mai 1774 : Il y avait 25,160 livres 25 sols et 5 deniers; ôter 25,127 livres 5 sols et 8 deniers; reste 32 livres 16 sols et 9 deniers.

XXIII

LE GRAND MÉNAGE



XXIII

LE GRAND MÉNAGE

ÉTANT Dauphin, on a pris de trop bonnes habitudes de comptabilité pour les perdre, lorsqu'on est devenu, en mai 1774, roi de France et de Navarre. On va tenir Grand Ménage; raison de plus pour ne pas gaspiller l'argent et faire tous ses comptes avec plus de soin.

On conserve le format du papier de vingt et un centimètres de hauteur sur dix-sept de largeur. Mais, comme on est plus riche, on croit pouvoir consacrer une feuille au titre. Ce titre favori est : Dépenses particulières, avec le chiffre

de l'année ; il y aura un cahier tous les ans ; chaque page ne renferme qu'un mois ; après tout c'est seulement six feuilles par an. La page est divisée en deux colonnes séparées par une raie noire ; la première est employée à la recette, et la seconde à la dépense.

On possède les Dépenses particulières depuis 1775 jusqu'en 1784 ; les autres années manquent. Il reste le cahier de 1792, commencé comme le cahier des années conservées ; il s'arrête au mois de juin ; il n'y a que quelques lignes pour chacun des mois précédents ; on y a joint une feuille volante sur l'état de la caisse qui prouve que ces Dépenses particulières ont été rédigées d'après un brouillon préalable. L'écriture est plus grosse mais moins lisible habituellement et souvent indéchiffrable, surtout pour les noms.

On fait le mois et quelquefois plusieurs mois de suite. Mais après le premier jet, il y a des additions. Quand on s'aperçoit que les comptes sont mal faits, on rature les chiffres et on en met d'autres. Ces modifications ont pour preuve une encre plus noire que celle du premier tra-

vail. Il est assez visible qu'on se trompe souvent dans les calculs.

Tous les mois on fait le compte des articles couchés dans chacune des deux colonnes. On a mis chaque mois à la recette ce qu'on a gagné à la loterie et au jeu, et à la dépense ce qu'on a perdu au jeu ; ces deux sujets ont été donnés précédemment intégralement. On renouvelle l'addition chaque fois qu'on retrouve des dépenses oubliées.

Le dernier mois de l'année, on établit l'inventaire des dépenses de chacun des douze mois de l'année et on clôt l'état par une addition générale des douze mois, par ces mots : Total de l'année. Voici le total de chacune de ces années : En 1775, on a dépensé 384,343 livres 8 sols et 3 deniers; en 76, on a dépensé 426,024 livres 2 sols et 1 denier; en 77, on a dépensé 372,186 livres 13 sols et 4 deniers; en 78, on a dépensé 395,989 livres 6 sols et 6 deniers; en 79, on a dépensé 453,256 livres 7 sols et 10 deniers; en 80, on a dépensé 505,637 livres 7 sols et 13 deniers; en 81, on a dépensé 704,984 livres et 19 sols; en 82, on a dépensé 477,614 livres et 4 sols; en 83,

on a dépensé 364,567 livres et 9 sols; en 84, on a dépensé 645,470 livres juste.

On inscrit presque chaque mois les sommes données à la reine; c'est le plus souvent 12,000 livres; quelquefois la somme est plus forte et s'élève à 20,000. On indique chacun des paiements partiels pour une somme de 300,000 livres qu'a coûté un cadeau de diamants qu'on a fait à la reine. Tous les mois reviennent les mêmes articles pour les dépenses courantes de la maison. On mentionne les gratifications et les charités avec indication du solliciteur ou de l'entremetteur.

Dans ces dépenses particulières, les détails deviennent rares. Il y en a qui méritent d'être cités, soit parce qu'ils achèvent le portrait du roi, soit parce qu'ils fournissent des documents dont l'histoire pourrait profiter. Il faut glaner dans la moisson de chaque année les épis dont on pourrait faire une gerbe qui servira pour la disette en plusieurs matières.

Année 1775 : Janvier, le 13, j'ai payé à M. de Sartine 12,000 l. pour une gratification que j'ai donnée à M. de Pesai et 12,000 l. pour une

partie des dépenses que Beaumarchais a entrepr*is* par mes ordres pour arrêter un mauvais livre. — Février, le 11, j'ai payé à Guimard pour la dépense des petits appartements, celle de Richard de Trianon, de la Guinguette 12,968 l. 16 sols, compte qui revient chaque mois avec plus ou moins de modifications comme les dépenses courantes. — Mars, pour les dépenses courantes 53 l. 19 s. et l'habillement des domestiques de Trianon : 320 l. 11 s. — Avril, j'ai payé à M. de Sartine pour Beaumarchais 18,000 l.; le 3, j'ai payé à Blaizot pour 15 mains de papier serpente 22 l. 10 s., pour 8 cartes mises en papier 4 l.; pour 200 cartes idem 100 l.; pour 2 vol. de chasses in-f° reliés 40; pour un atlas de Damville 108; pour un atlas de Philippe 72; pour 4 cartes de Normandie 4; pour 6 cartes de France 6; pour 2 cartes des environs de Paris 8; pour un plan de Bellevue 1 l. 4 s.; pour monter le plan et le cadre 10; pour 11 volumes de Gazettes reliés 110; pour 45 affiches de Paris 6; pour 3 vol. de chasses, 2 in-4° et 1 in-f° 40; pour un portefeuille 60; pour 11 vol. des Religions du monde 600; pour 2 verres à 2 portraits 2. —

Mai, 22, donné à M. de Sartine pour l'abbé de Bourbon 24,000. — Août, donné à Monsieur pour une charité 144; 24, payé au chevalier de Luxembourg pour un flacon 720. — Décembre, 3, payé à Le Roi, horloger, pour une pendule, une montre et quelques réparations de montres 2,726 l. 8 s.; 27, payé à M. le duc de Duras pour une montre que j'ai donnée à la Reine 11,000.

Année 1776 : Février, le 11, pour des rabots 36 l.; pour des almanachs 63 ; à Gamain pour limes et acier, 22 l. 7 s. et pour le pourboire des ouvriers 120 ; pour du tabac et autres petites choses 376 l. 6 s.. — Mars, pour l'achat du linge 6,685 l. 2 s. ; pour la façon du linge 442 l. 14 s. — Avril, pour les gages des gens 2,349 l. 10 s. ; pour les chevaux de la Guinguette 297 l. 5 s. ; pour les dépenses courantes 1,369 l. 10 s. — Mai, au pourvoyeur pour le poisson 1,741 l. 15 s. ; le 13, donné à M. de Sartine pour une gratification à M. de Pesai 12,000 ; idem à Mme de Cavanac pour son fils 12,000 ; 18, pour le solde du compte 8,000. — Juin, donné à la reine 12,000. — Juillet, donné à la reine 12,000 ; aux frotteurs 81. — Décembre, j'ai donné à Gamain le fils pour

son établissement 3,000 ; le 21, j'ai donné à la reine pour des diamants qu'elle devait à Bohmer, 24,625, j'ai donné 25,000 ; ces 25,000 l. sont le premier paiement d'une somme de 300,000 l. que je me suis engagé à payer à Bohmer en six ans avec les intérêts pour des boucles d'oreilles de 348,000 l. que la reine a achetées et dont elle a payé 48,000 l.

Année 1777. Janvier, pour la petite cuisine 607 l. 10 s. ; payé à Le Roi, pour 2 pendules, 11,440.— Février, pour la cuisine de Mesdames, 78 ; le 11, payé à M. de Maurepas, pour une gratification à M. de Pesai, 12,000 ; payé à Blaizot, pour 46 ouvrages que j'ai achetés chez M. de Boissel 5,889 l. 6 s. dont l'Encyclopédie valait 3,220 ; à lui, pour frais d'emballage, 120 ; à lui, pour honoraires, 192 ; pour le 3e vol. du supplément de l'Encyclopédie 72. — Avril, pour une gratification au boulanger 1,000 ; pour le remplacement du linge 1,116 l. 6 s. ; payé à Voisin, pour un étui de mathématiques, 648. —Juillet, payé à Murel, relieur, pour des dos de livres pour la bibliothèque, 762. — Octobre, pour les dépenses courantes 2,930 l. 15 s., y compris

l'achat de 600 bouteilles de Vougeot à 1,590. — Décembre, à M. Necker, pour des billets de loterie, 6,000.

Année 1778. Janvier, à Gamain, pour fournitures et gratifications 408. — Février, pour du vin acheté chez M. le comte de la Rochaimon 1,978. — Mars, donné à M. de Maurepas pour gratification à M. de Pesai 1,500.—Avril, pour la gratification annuelle du boulanger 1,000. — Mai, pour le mémoire de Gamain 46 l. 12 s. — Octobre, à M. de Maurepas pour M. de Pesai 1,500. — Décembre, pour un portrait de la reine 300 ; pour un cadran solaire 192 ; pour les dépenses courantes, y compris l'achat de 1,000 bouteilles de Champagne 5,443 l. 8 s.

Année 1779. Avril, le 30, j'ai donné pour présent à ma sœur Elisabeth 12,008. — Juin, donné à Gamain pour gratification 360.

Année 1780. Janvier, pour du vin acheté à M. Genlis 6,000 ; pour l'achat de 12 balles de café et leur port de Toulouse ici 6,808 ; pour des boucles d'or achetées à Gaucher 816. — Mars, donné à Gamain, pour gratification 1,200 ; payé à Aubert pour les étrennes d'Elisabeth. 34,467 l.

10s.; j'ai donné aux pauvres, à mes Pâques, 2,400. — Avril, pour les dépenses courantes, y compris 1,500 bouteilles de vin de Citeaux. — Mai, 1,500 bouteilles de vin de Champagne; à Le Roi pour une souscription pour des cartes de France, 162; à Cicery, pour 8 thermomètres ou baromètres, 408; à Mlle Delnage pour des canifs et des ciseaux, 69. — Juillet, le 9, j'ai donné à la comtesse Diane pour payer les dettes d'Elisabeth 39,600. — Septembre, à Gonichon pour 2 lunettes et 1 verre 153; à Lenel pour 6 étuis de mathématique 432; 8, donné, pour le jeu d'Elisabeth, 14,400; le 30, donné à Elisabeth 2,400. — Décembre, pour du vin de Tokai de Bruxelles 4,848.

Année 1781 : Janvier, j'ai payé à la Manufacture de porcelaines, à compte sur ce que je dois, 2,400; le 3, j'ai donné à la reine, pour 17e paiement à Bohmer, 13,500 l.; le 11, jai payé à Thierry pour la dépense des petits appartements 8,880 l. 16 s. 6 d.; les nourritures du mois, 334, pour 3 garçons servants, 450, pour la Guinguette 744 l. 6 s., pour Richard de Trianon 1,651 l. 8 s.; pour Barbier de Trianon

1,200 ; pour les dépenses courantes 1,890 ; au même, pour de la monnaie 600 ; pour mon portrait que j'ai donné à M. de la Borde 3,251 ; pour une miniature que j'ai donnée à ma sœur Elisabeth 480, pour une sur une boîte que j'ai donnée à M. Moreau, 1,018. — Février, donné à Elisabeth 14,400. — Avril, donné à Gamain, pour gratification 360 ; payé à Aubert pour les étrennes d'Elisabeth 36,485 ; donné aux pauvres à mes Pâques 3,600. — Mai, mes associés ont perdu à Marli, au lansquenet, 36,000 ; j'ai donné à la reine pour un homme qui a apporté de Vienne les legs de l'impératrice, 2,400. — Juillet, pour les dépenses courantes, y compris l'achat de 140 bouteilles de vin du Cap 3,261 l. 8 s. ; à Gamain, pour un coffre-fort, 1,182. — Septembre, pour les dépenses courantes y compris vin de Sillery 2,000 l. — Novembre, pour 300 bouteilles de Vougeot, 900.

Année 1782 : Février, pour du vin du Cap, 3,644. — Mars, payé à Aubert, pour une croix de diamants à Elisabeth, 39,700 ; j'ai donné aux pauvres à mes Pâques 3,600. — Juin, payé pour une montre 2,400. — Décembre, donné à M. de

Pommery pour frais de bénédiction de cloches 2,498 ; le 3, donné à la Reine pour solde de tout compte avec Bohmer 12,000.

Année 1783. Mars, payé à Aubert pour les étrennes d'Elisabeth 38,212 l. 55. — Avril, j'ai donné aux pauvres à mes Pâques 3,600. — Décembre, pour une écritoire en cornaline 4,800.

Année 1784 : Janvier, le 6, j'ai donné à M. de Chamilli 36,000 l. pour, au lieu des étrennes d'Elisabeth, payer une partie de ses dettes qui se montent à 65 mille et quelques cents livres. — Février, donné à Gamain pour gratification extraordinaire 3,000. — Avril, j'ai donné aux pauvres à mes Pâques 4,800. — Juillet, donné à M. Didot pour un livre en vélin 1,000 ; à M. de Chamilli pour le reste des dettes d'Elisabeth. — Décembre, pour une garniture de cheminée 12,000 ; à Breguet pour une montre 1,680.

Grâce à cet œil de lynx sur ses dépenses particulières, le roi ne s'est trouvé endetté que deux fois : en janvier 80, il écrit : partant je redois 6,632 livres 15 sols et 6 deniers, et, en janvier 82, il met encore : partant la dépense excède la recette de 5,922 livres et 13 sols.

La colonne de la recette n'offre que ce piquant détail de 1777 : mars, le 3, le nommé Bioche, Grand Audiencier, m'a apporté les bourses de ma place de secrétaire du roi, quartier de janvier depuis 1758 montant à 5,974 liv. 14 sols et 8 deniers.

La façon dont il compte les valeurs de sa caisse est un trait de caractère et de mœurs du temps.

En 1775, il écrit : Au premier janvier il y a en caisse 36 rouleaux de 1,200 : 43,200; dans ma bourse 600; en monnaie 72; le 20 janvier, j'ai reçu de Thierry que j'avais donné de trop 9,000; le 22, de M. Bertin 18,600 ; j'ai gagné au jeu 187; la recette est de 70,959, la dépense de 47,368 l. 12 s., partant il reste 23,590 l. 8 s. Ainsi tous les mois il indique de qui il reçoit de l'argent, ce qu'il a gagné à la loterie et au jeu, et ce qu'on lui rend sur ce qu'il avait avancé. Tous les ans il ne manque pas, le mois de janvier, de calculer ce que sa caisse contient en billets, en or, en argent, en écus, en 24 sols, 12 sols, 6 sols, 2 sols et 6 liards; il a renouvelé cette opération en septembre 78 et juillet 79.

En 1782, il avait mis : il y a en caisse au pre-

mier janvier 26 rouleaux de 1,200 : 31,200; dans ma bourse : 1,233 ; 24 écus de 6 l. : 144; 48 écus de 3 l. : 144; 125 pièces de 24 sols : 150 ; 444 pièces de 12 sols : 266 l. 8 sols; 216 pièces de 6 sols : 64 l. 16 sols; 70 pièces de 2 sols : 7 livres; 122 pièces de 6 liards : 9 l. 3 sols : total : 33,218 l. 7 sols. — En septembre, il écrit : je ne sais quelle erreur s'est fourré dans mon compte depuis quelque temps, mais le 9 de ce mois j'ai retrouvé dans le fond de ma cassette de l'argent qu'il y avait plusieurs années que j'avais oublié et par conséquent je recommence l'état général au premier du mois : 36 rouleaux de 1,200 : 43,000 ; dans ma bourse : 603 ; 22 écus de 6 livres : 132 ; 48 écus de 3 livres : 144; 126 pièces de 24 sols : 151 l.; 440 pièces de 12 sols : 264; 213 pièces de 6 sols : 63 livres 18 sols ; 64 pièces de 2 sols : 6 livres 8 sols ; 115 pièces de 6 liards : 8 livres 12 sols et 6 liards. Total 44,572 livres 18 sols et 6 liards.

Le compte de 1791 mérite d'être encore conservé, car c'est une histoire complète des billets et de la monnaie de l'époque.

Donc on écrit : au premier janvier, il y a en

caisse en or mis en dépôt 150,000; — 49 rouleaux de 1,200 : 58,800; — 31 assignats de 1,000 : 31,000; — 39 assignats grand format de 300 : 11,700; — 41 idem petit format : 12,300; 24 idem grand format de 200 : 4,800; — 30 idem petit format de 200 : 6,000; — 9 billets de 300 livres de la Caisse d'Escompte : 2,700; — 13 idem de 200 : 2,600; — dans ma bourse : 570; — 118 pièces de 24 sols : 141 livres 12 sols; — 287 pièces de 12 sols : 174 livres et 4 sols; — 90 pièces de 6 sols : 27 livres; — 78 pièces de 2 sols : 7 livres et 16 sols; 85 pièces de 6 liards : 6 livres 4 sols et 6 liards : Total : 280,726 livres 16 sols et 6 liards. — Le premier, j'ai reçu ma commande de 12,000. La recette est de 292,926 livres 16 sols et 6 liards, la dépense de 29,958 — partant il reste 262,968 livres 16 sols et 6 liards.

Il mentionne jusqu'au change. Ainsi en janvier, 91, il écrit : A M. Barreau pour le change des billets en argent : 418.

Il est probable que les comptes-rendus de la banque de Necker n'ont jamais approché des inventaires de mois et d'années de ces 126 pages des Dépenses particulières du roi.

XXIV

CURIOSITÉS DU TRÉSOR



XXIV

CURIOSITÉS DU TRÉSOR

Les registres de la Chambre aux deniers, conservés à la bibliothèque de la rue de Richelieu, complètent les documents des Archives du royaume et ne répondent nullement à la parcimonie des comptes et des dépenses particulières, maintenant dévoilés, du roi.

Il faut nécessairement prendre la fleur de tous ces volumes authentiques.

I. Un in-folio, coté f. 6,808, contient toutes les dépenses du garde-meuble. Voici l'état de l'exercice de chacune des années du règne : en 1775, on a dépensé 2,433,226 livres 2 sols et

2 deniers; en 76, on a dépensé 2,171,320 livres; en 77, on a dépensé 1,876,377 livres; en 78, on a dépensé 2,011,270 livres; en 81, on a dépensé 747,179 livres; en 84, on a dépensé 1,375,147 livres 14 sols et 5 deniers; en 85, on a dépensé 1,789,239 livres 19 sols et 6 deniers; en 86, on a dépensé 1,763,274 livres 4 sols et 7 deniers; en 87, on a dépensé 1,792,477 livres 12 sols et 1 denier; en 88, on a dépensé 1,652,510 livres et 16 sols; en 89, on a dépensé 1,240,237 livres et 2 sols; en 90, on a dépensé 932,659 livres 5 sols et 3 deniers; en 91, on a dépensé 760,095 livres et 19 sols. Les années 79, 82 et 83 manquent.

Toutes ces dépenses de treize années du garde-meuble de la couronne s'élèvent à 20,544,955 livres 3 sols et 8 deniers.

L'exercice de 1781 consacre une multitude de chapitres à des articles dont plusieurs ont besoin d'être recueillis.

Le chapitre de la toilette du roi donne 2,275 livres 3 sols et 6 deniers; celui de la toilette de chasse du roi s'arrête à 495 liv. 14 s. 2 d.; celui de la toile et corbeille de la Cène monte à 2,369 l.; total pour le roi, 5,139 l. 17. s. 8 d.

Dans les dépenses imprévues, qui s'élèvent à 45,330 l. et 6 deniers, il y a un chapitre qui doit regarder le roi; il s'agit de 1,950 livres pour le jeu de barres.

On a passé 107,384 l. 10 sols et 1 denier pour pompe funèbre et service à Notre-Dame pour l'impératrice reine de Hongrie; mais la naissance du dauphin n'a coûté que 28,214 l. 10 deniers, savoir : 5,407 l. 19 s. et 2 d. pour baptême et *Te Deum* à la chapelle de Versailles; 7,828 l. et 7 sols pour l'impromptu d'artifice; 7,408 l. et 6 s. pour le *Te Deum* à Paris, à Notre-Dame; 7,569 l. 8 s. 8 d. pour illumination.

Les dépenses de la reine montent à 73,518 l. 8 s. et 4 d., sur quoi les théâtres ont coûté 13,940 l. et les bals 2,228 l. 9 s. et 10 d.

Les dépenses des princesses se réduisent à 8,622 l. 7 s. et 9 d., savoir : 2,067 l. 13 s. et 9 d. pour le service de Mme Elisabeth et 6,554 l. 14 sols pour celui de mesdames, Tantes du roi.

Les dépenses des magasins sont une affaire de 97, 941 livres 15 sols et 10 deniers. L'article des voitures de la cour s'élève à 88,653 livres et 5 sols, savoir : 22,371 pour le service ordinaire, 14,033

livres et 10 sols pour le service de la reine, 803 pour le service des princesses et 51,446 livres et 15 sols pour les comédies, concerts, spectacles et bals.

L'article le plus fort est de 216,293 livres et 4 sols, et porte pour titre : Comédie et concerts, paiements aux comédiens pour les spectacles, gratifications ordinaires aux comédiens français, loyers de loges, cartons desdits spectacles, abonnement pour les pages de la chambre du roi au théâtre de Versailles. On accorde 10,000 l. de gratification annuelle aux comédiens français. On paie 650 l. chaque représentation soit des comédiens français, soit des comédiens italiens; il y a tout un chapitre pour les gratifications aux auteurs, acteurs, actrices, musiciens et employés du théâtre.

II. Il y a plusieurs registres in-4° sur le menu de la table du roi. Comme les années se ressemblent, il faut dépouiller l'état et menu général de la dépense ordinaire de la chambre aux deniers du roi, année 1776, coté, 14,141.

On donne le menu de tous les services de tous les repas du roi, de la famille royale avec le roi.

des principaux officiers, des aumôniers de quartier, du prédicateur; il y a jusqu'à la collation des comédiens, musiciens. On règle avec la même attention la bouche des voyages et la dépense de la cire blanche, de la cire jaune et de la chandelle. Toutes les rations de pain, de viande, de poisson, de légumes, de vin sont fixées.

On fait le menu tous les samedis pour la semaine entière, et suivant les saisons. On varie suivant les jours gras ou maigres, le jour des Rois, la semaine sainte, les repas ordinaires et la collation.

La somme totale de la table du roi est de 455 livres 11 sols 10 deniers pour les jours gras. La somme totale du diné du roi, en gras, les jours de chasse, est de 118 l. 18 s. et 6 d., qui est déduite sur le fonds du grand couvert, et le surplus est mis en revenant bon. La somme totale du diné ou soupé du roi, en gras, les jours où il n'y a pas de chasse, est de 161 l. et 10 d. La somme totale du petit couvert du roi, en gras, est de 216 l. et 8 s. Pour un diné ou soupé de 7 couverts, avec partie de la famille royale, on passe, en gras, 289 l. 16 s. et 5 d.; pour un diné ou soupé

de 9 couverts, en gras, pour toute la famille royale, on exige 494 l. 17 s. et 1 denier.

Les dépenses du maigre sont prises en considération. De là cette différence de prix pour les services en maigre. Donc la somme totale de la table du roi les jours maigres est de 620 livres et 5 sols; le dîné est, les jours de chasse, de 121 l. 4 s. et 10 d. et de 163 l. 7 s. et 10 d. les jours où il n'y a pas de chasse. Le petit couvert coûte 224 l. et 18 s.; un dîné ou soupé de 7 couverts, avec partie de la Famille royale, revient à 372 l. 8 s.; le dîné ou soupé de 9 couverts, pour toute la famille royale, s'élève à 797 l. 8 s. et 3 d.

La somme totale de la table du Grand-Maître est de 164 l. 6 s. 5 d.; celle du chambellan est de 124 l. et 10 s., les jours gras; on augmente la dépense les jours de maigre.

Les jours que le roi ne mange pas, ou plutôt est absent, et que les officiers ne fournissent rien, on leur donne 40 l. pour les indemniser des repas manqués.

Les dépenses de toutes les tables de la maison du roi sont comptées sur cette échelle de proportion.

III. Un énorme in-f°, coté 6,803, renferme les Dépenses de la Cour de 1714 à 1790; il y a peu de documents sur la cour de Louis XVI. Voici les notes les plus intéressantes qu'on puisse y prendre.

Exercice 1776 : il est ordonné de payer comptant au sieur Randon de Pommery, garde-général des meubles de ma couronne, la somme de 107,488 l. 7 s. et 3 d. pour remise de pareille somme que j'ai accordée à mes tantes Adélaïde, Victoire et Sophie et à laquelle montent les droits féodaux et seigneuriaux dûs pour raison de l'acquisition du marquisat de Louvois et autres terres et fiefs acquis pour mes dites tantes par contrat passé devant Regnard et son collègue, notaires à Paris, le 3 du présent mois, par ledit sieur Randon de Pommery qui leur a passé déclaration ledit jour et devant le même notaire. Fait à Versailles le 25 février 1776. La vente était faite moyennant 820,000 livres, aux dépens du Trésor, bien entendu.

En avril 1788, ordonnance de payer au sieur Drouet une somme de 30,000 l. en contrat à 4 p. °/₀ pour le prix d'une maison vendue par lui

à Mesdames et qui a été jointe au domaine de l'Ermitage.

En 1790, ordonnance de 300,000 livres en faveur de mesdames Adélaïde et Victoire à titre de supplément de traitement pour la présente année 1790.

En 1790, ordonnance de 300,000 livres qui doivent être délivrées à madame Adélaïde, ma tante, pour la présente année de la rente de pareille somme que le feu roi, mon aïeul, lui a léguée par son testament. Une autre ordonnance de pareille somme et pour le même motif est signée pour madame Victoire.

Le 19 janvier 1783, on signe une ordonnance de 183,700 livres pour dépenses extraordinaires au château de la Muette. Choisi aussi obtient de magnifiques ordonnances pour dépenses extraordinaires ; en 1780, c'est 126,955 l. 6 s. et 4 d. ; et en 1781, c'est 155,489 l. et 11 sols.

Le roi ne s'oublie pas au milieu de tant d'ordonnances. En 1790 il écrit : ordonnance de 432,000 l. pour être délivrée en mes mains pour supplément à mon comptant, pendant la présente année, à raison de 36,000 par mois.

IV. Un chétif volume in-4°, coté 10,418, est intitulé : Recueil de pièces originales comptables, ordonnancées par le trésorier général de la Liste civile aux années 1791 et 1792. On ne remarque que ces lignes qui rappellent la passion du roi : « Quittance de J. B. Berthier, de la liste civile de la Maison du roi pour somme de 2,600 livres 6 sols, savoir 2,447 pour 273 journées de 3 graveurs pour la carte des chasses à raison de 9 l. par jour, et 143 l, 6 s. pour autres dépenses relatives à la gravure pendant le quartier de janvier 1791, suivant ordre de S. M., du 7 janvier 1792. Paris, 15 mars 1792.

V. Encore un in-folio, coté 6,795 ; la première partie contient les dépenses pour les sciences, les lettres et les arts depuis 1714 jusqu'en 1791 et ne donne que des détails insignifiants sur le règne de Louis XVI ; la seconde partie embrasse les affaires ecclésiastiques pendant le même laps de temps ; il n'y a qu'une pièce relative au roi, mais elle prouve comment il entendait la réforme des privilèges. Voici la teneur de cette feuille : État des sommes que le roi veut et ordonne être payées aux différentes maisons religieuses et

communautés, dénommées au présent état pour leur tenir lieu des droits d'entrée sur le vin de leur consommation pendant l'année 1788, comme il suit : somme totale contenue au présent état : 106,152 livres 18 sols, pour tenir lieu pendant l'année 1788 des droits d'entrée sur les vins de leur consommation, desquelles sommes il était précédemment tenu compte à chacune desdites maisons sur la caisse des fermes générales unies, mais que j'ai retranchées de l'état de la dite caisse et reportées sur mon trésor royal à compter de la précédente année 1789. Fait à Paris, le 31 janvier 1790.

VI. La parcimonie des dépenses particulières du roi est tout à fait inconnue ; il n'en est pas de même des prodigalités, des dépenses énormes du trésor. Presque tous ces états appartiennent depuis longtemps à l'histoire et doivent être rappelés pour achever le portrait du roi.

Le *Compte rendu* de Necker, publié en 1781, porte à 25,700,000 livres les dépenses totales de toutes les parties de la maison domestique du roi, de la reine, de Mme fille du roi, de Mme Elisabeth, de Mesdames tantes du roi, compris les bâ-

timents, les gages des charges, les appointements et les divers traitements des personnes attachées à la cour.

C'était la liste civile la plus forte de l'Europe, car en Angleterre, ce pays si aristocratique, il n'était alloué que 18 millions au roi.

Il y avait, indépendamment de la liste civile du roi, un apanage de 8 millions pour la maison de Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII, et de monseigneur le comte d'Artois, depuis Charles X.

La publication du *Livre Rouge* a dévoilé toutes les dépenses les plus inconnues.

Le *Livre Rouge* se compose de trois registres, reliés en maroquin rouge, destinés à collectionner les ordonnances des plus fortes et des plus secrètes dépenses, soit des ministres, soit du roi. Les deux premiers volumes ne concernent que le règne de Louis XV ; le troisième contient seulement les ordonnances de Louis XV, depuis le mois de janvier 1773, jusqu'à sa mort ; le reste était réservé au règne de Louis XVI. Ce sont les Archives du royaume qui conservent ces volumes du *Livre Rouge*.



Il n'y a que les ordonnances de Louis XVI qui doivent occuper notre attention. Or, depuis le 19 mai 1774 jusqu'au 16 août 1789 les sommes, ordonnancées dans le *Livre rouge*, s'élèvent à 227,985,716 livres 10 sols et 1 denier.

Plusieurs de ces ordonnances doivent être distinguées. Il y a 148,000 l. pour les dépenses du voyage du roi à Cherbourg; 324,000 l. pour les dépenses de la naissance du Dauphin; 174,000 l. pour la naissance du duc de Normandie, qui devint Dauphin à la mort du premier dauphin, et mourut sous le nom de Louis XVII; 100,000 l. pour la naissance de Mme Sophie.

Les ordonnances du *Livre rouge* concordent avec les ordonnances précitées de la Chambre aux deniers et justifient les historiens qui ont évalué à 80 millions les divers immeubles achetés par le roi, soit pour ses chasses, soit pour sa famille. Donc ordonnance de 8,700,000 livres pour l'acquisition de l'Isle-Adam; ordonnance de 5,500,000 livres pour partie de paiement de l'acquisition de Rambouillet; ordonnance de 3,600,000 l. pour l'acquisition du Clermontois, cédé par le prince de Condé pour la bagatelle de

sept millions; ordonnance de 1,111,000 l. pour l'acquisition de la maison de Beaujon à Paris ordonnance de 370,370 l. pour supplément du prix des forêts de Caumon et Floranges, vendues par le duc de Liancourt ; ordonnance de 300,000 livres comme à-compte du prix des bois et de la terre de Maison, réunis au domaine ; ordonnance de 80,000 l. pour compléter les 150,000 l. accordées à la duchesse de Grammont pour prix d'un domaine en Rouergue, remis au roi. Presque toutes les acquisitions du roi ont eu pour but des forêts qui devaient agrandir le domaine de la chasse.

Le roi avait acheté pour six millions le domaine de Saint-Cloud qu'il donna à la reine. Mais le parc ne s'est pas trouvé assez vaste ; donc ordonnance de 226,253 livres 6 sols et 8 deniers pour acquisition d'objets attenant au parc de Saint-Cloud au profit de la reine.

Une ordonnance inédite, une des trois dernières ordonnances du *Livre rouge* complète l'histoire de ces contrats de vente ; elle est ainsi conçue : « Ordonnance de 1,500,000 livres pour l'acquit des dépenses faites depuis long-

temps au château de Saint-Cloud, ordonnance qui servira à autoriser le paiement aux ouvriers en satisfaisant d'abord les plus anciens. »

Une autre ordonnance est relative à la toilette ; ordonnance de 158,993 livres pour le prix des perles, diamants et bijoux de Mme la princesse Christine, remis à la Reine.

Il est tout naturel que les tantes aient un asile. Donc ordonnance de 754,337 livres 15 sols pour prix de Bellevue, donné à mesdames, tantes du roi.

Soit faiblesse, soit générosité, le roi se laisse gruger par ses frères, d'une façon assez frappante. Il a signé une ordonnance de 150,363 livres et 16 sols pour acquitter les dettes de la princesse Christine. Il aura à cœur de ne pas laisser ses frères dans l'embarras. Monsieur, comte de Provence, est insatiable : il reçoit ordonnance de secours extraordinaire, un jour de 200,000 l., un autre de 450,000 ; une fois, c'est une ordonnance de 7 millions, une autre de 5 millions pour faire 500 mille livres de rente viagère ; il reçoit encore 1,800,000 l. pour des cessions de droits.

Le comte d'Artois n'est pas moins avide ; on lui délivre trois fois une ordonnance de 2,600,000 livres, et un beau jour on lui envoya une ordonnance de 4 millions.

Le conseil de S. A. R. avait représenté que Monseigneur devait 14,600,000 livres, 74,640 l. de rentes constituées, et 908,700 l. de rentes viagères, et que les créanciers étaient d'autant plus exigeants que les dettes étaient exigibles.

La munificence du roi s'étend jusqu'aux dettes des princes étrangers. Ordonnance de 400,000 l. pour le prince de Salm ; ordonnance de 945,018 livres pour l'acquittement des dettes du prince Maximilien des Deux-Ponts à qui le roi a bien voulu prêter cette somme.

On n'a pas des favoris pour rien. Donc ordonnance de 1,200,000 livres pour l'engagement de la comté de Fenestrang, accordé à M. le duc de Polignac.

On ne lésine pas avec les ministres qu'on estime et qu'on aime. M. de Maurepas s'est contenté de 60,000 livres pour son établissement; sa veuve demande et obtient 166,666 livres

13 sols et 4 deniers pour se consoler. On passe 100,000 livres pour frais d'établissement à M. de Miroménil et autant à M. de Vergennes, qui avait eu une ordonnance de 50,000 livres pour ses frais de voyage depuis la Suède où il était ambassadeur. M. de Lamoignon, garde des sceaux, reçoit une gratification de 200,000 livres ; on délivre une ordonnance de 200,000 livres à M. de Sartines pour l'aider à se libérer de ses dettes.

On secourt volontiers les malheureux. Donc ordonnance de 100,000, livres pour secours à M. le comte d'Angivilliers ; ordonnance de 200,000 livres pour secours accordé à M. de Saint-Priest fils, adjoint de son père à l'Intendance du Languedoc.

Après ce feu d'artifice de millions et de centaines de mille livres qui éclairent la nuit si obscure du déficit du règne et de la banqueroute du siècle, il ne reste plus de contention d'esprit pour les abus des gratifications ou des augmentations de traitement inférieures ou supérieures à 15,000 livres.

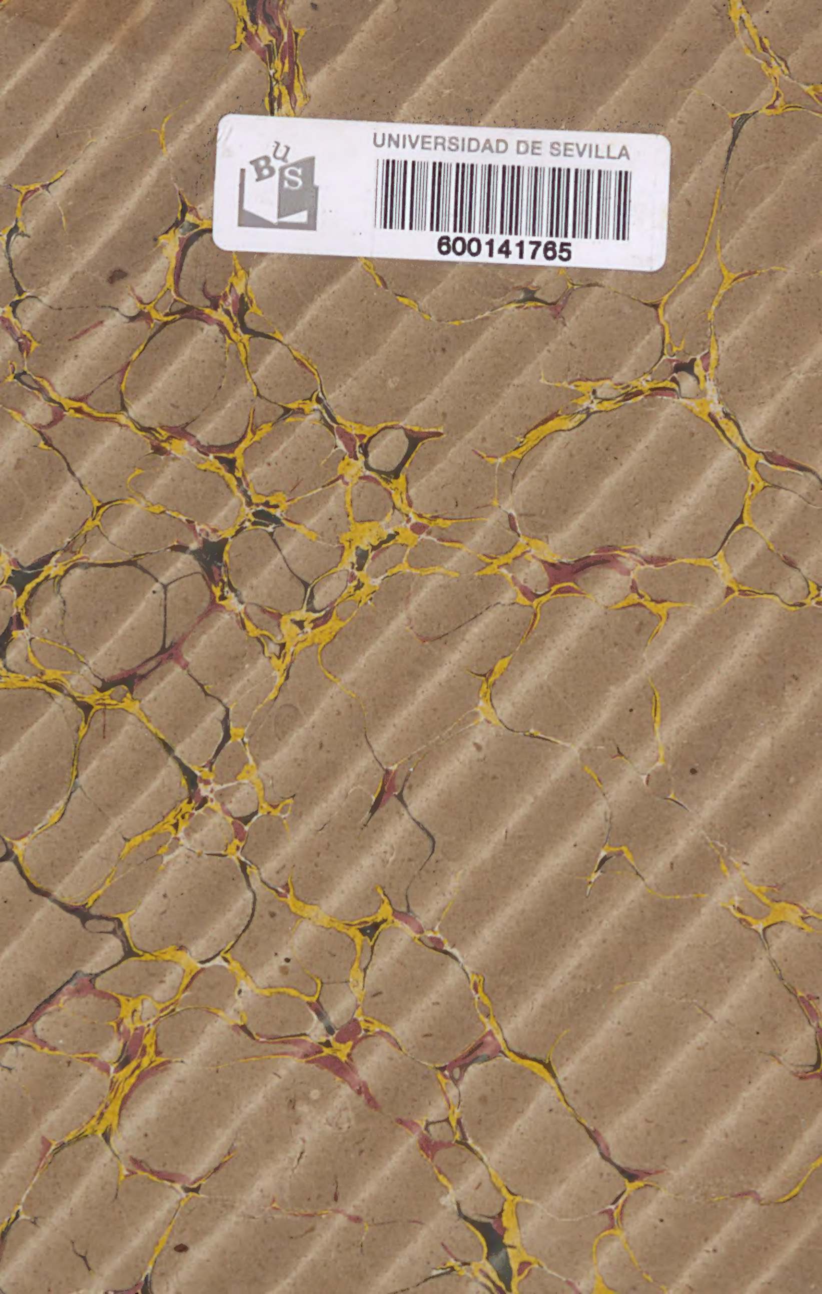
Toute illusion tombe devant ces milliers de pages qui ont été dépouillées, analysées ou co-

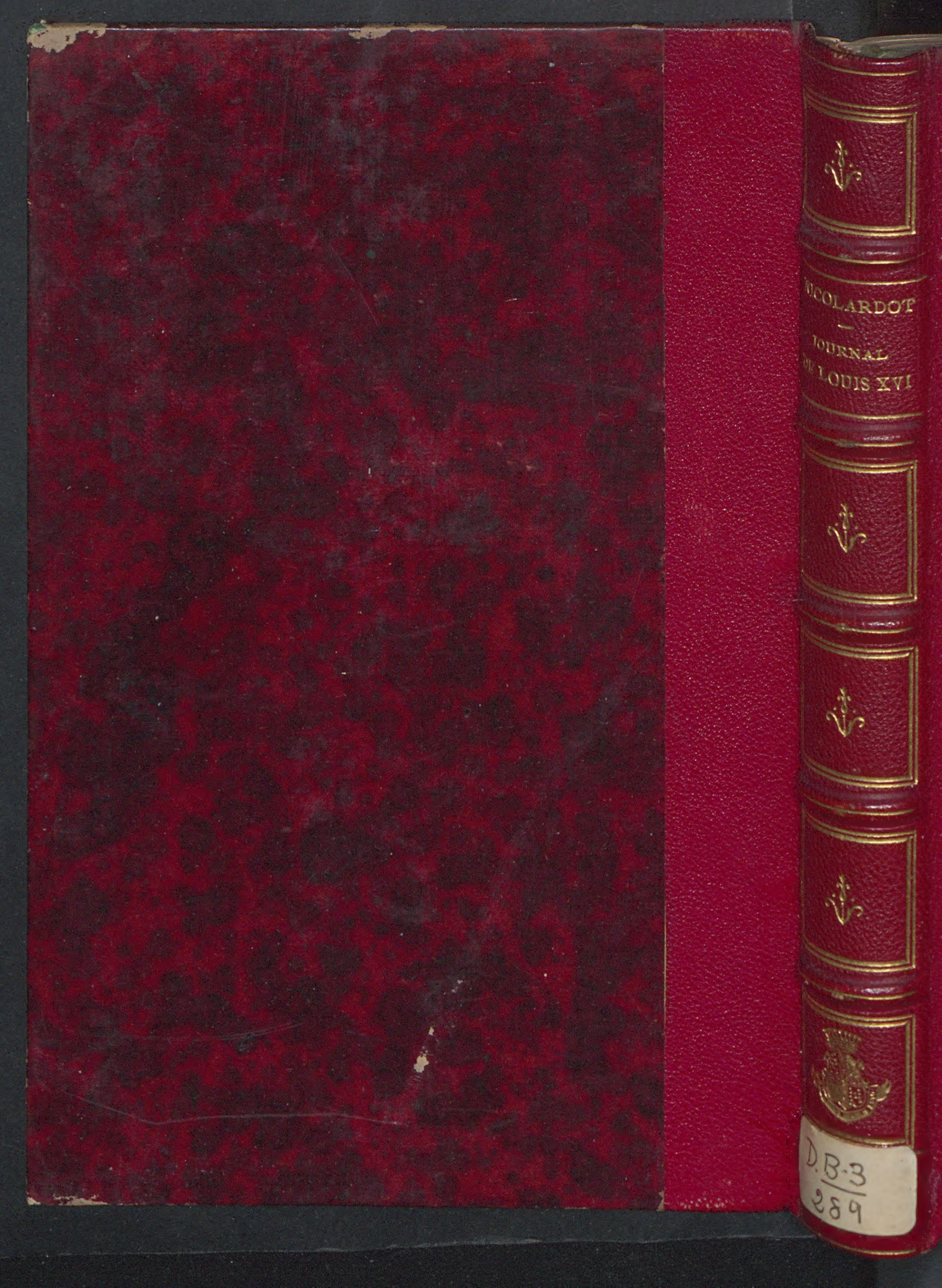
piéces. Louis XVI est connu, tel qu'il s'est peint dans ces manuscrits si nombreux où il serait impossible de découvrir une pensée. Or, s'il est connu, il est jugé.

FIN

TABLE






ICOLARDOT
JOURNAL
LOUIS XVI
D.B.3
289


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm